VOLUME XXVII — WINNIPEG, MAN., MERCR[illegible] SEPTEMBRE 1939 — NUMERO 18

Adressez toute correspondance [illegible] "LA LIBERTÉ" [illegible] ABONNEMENT [illegible] Canada [illegible] Etats-Unis [illegible] Europe [illegible]

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, Ltd.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

La France et l'Angleterre au secours de la Pologne

Le Message du Roi

LONDRES — Dimanche, le roi George a radiodiffusé un message de guerre à travers tout l'Empire.

"A cette heure grave, a-t-il dit, peut-être la plus décisive de notre histoire, j'adresse à chaque famille de mes peuples, dans la métropole et outre-mer, ce message transmis avec le même sentiment profond pour chacun de vous que si je pouvais franchir votre seuil et vous parler moi-même.

"Nous avons été entraînés de force dans un conflit.

"Pour la seconde fois dans la vie de la plupart d'entre nous, nous sommes en guerre. A plusieurs reprises nous avons essayé de trouver un moyen pacifique de régler les différends entre nous et ceux qui sont maintenant nos ennemis.

"Mais cela a été en vain. Nous avons été entraînés de force dans un conflit. Nous sommes appelés avec nos alliés à relever le défi d'un principe qui, s'il prévalait, serait fatal à tout ordre civilisé dans le monde.

"C'est un principe qui permet à un Etat, dans la poursuite égoïste du pouvoir, de dédaigner ses traités et ses promesses solennelles, qui sanctionne [illegible] de la force ou les menaces de la force contre la souveraineté et l'indépendance des autres Etats.

"Dépouillé de tout son déguisement, c'est simplement le principe que la force est le droit.

"Si on laisse ce principe prévaloir, la liberté des peuples de tout l'Empire et du monde entier est en danger".

Sa Majesté déclare que si la Grande-Bretagne et ses alliés ne combattaient pas cet emploi des menaces et de la force, le monde et tous ses peuples "seraient maintenus dans l'esclavage de la crainte" et ce serait la fin de l'espoir de la paix, de la sécurité, de la justice et de la liberté.

"C'est la fin ultime que nous poursuivons.

"Au nom de ce que nous avons de plus cher, il était nécessaire que la nation déclare la guerre.

"Il serait incroyable que le peuple britannique refusât de relever ce défi".

Parlant bas, mais d'une voix ferme et claire, le Roi demande à son peuple d'Angleterre et à son peuple d'outre-mer de se tenir ferme et uni [illegible].

"La tâche sera dure. Des jours sombres sont à prévoir et la guerre ne peut plus être confinée au champ de bataille.

"Mais nous ne pouvons qu'accomplir notre devoir comme nous le comprenons et confier respectueusement notre cause à Dieu. Tous et chacun, si nous gardons la foi et offrons sans hésiter tous les sacrifices qui peuvent nous être demandés, alors, avec l'aide de Dieu, nous triompherons. Qu'il nous bénisse et nous garde tous!"

Le roi George VI

Premières opérations militaires

La France a lancé ses forces de terre et d'air sur le front ouest, lundi matin, dans un double mouvement de flanc pour soulager la pression des armées allemandes en Pologne.

Deux communiqués officiels publiés dans la journée indiquent que la "force entière" de l'armée française fait des "contacts progressifs" avec l'ennemi le long du front de l'Ouest.

La France attaque, de sa ligne Maginot, les positions contre les deux flancs de la ligne Siegfried des Allemands.

On croit que la bataille est générale tout le long de la frontière du Rhin. La nature exacte des opérations militaires demeure en secret, mais on croit que le gros de l'attaque se fait à la "Porte de Bourgogne", passage entre les Vosges et les Alpes au nord de la jonction à trois angles de la France, de l'Allemagne et de la Suisse.

Les Parisiens ont eu leur première alarme de raid aérien dans la nuit de lundi à mardi. Les avions ennemis semblent ne pas avoir atteint la capitale.

La Grande-Bretagne a répondu au coulage de l'"Athenia" en bombardant deux vaisseaux de guerre allemands à l'entrée du canal de Kiel au nord de l'Allemagne.

Les canons anti-aériens de l'ennemi ont répondu à l'attaque. Berlin assure que cinq des douze bombardiers anglais ont été abattus.

Sur le front polonais, les Allemands attaquent tout le long de la frontière, mais les troupes polonaises tiennent bon partout. L'aviation allemande a fait de nombreuses victimes parmi la population civile. Varsovie a subi un grand nombre de bombardements, surtout dans la banlieue, moins protégée que le centre de la ville.

Les Allemands annoncent la prise de Westerplatte, dépôt de munitions tenu par les Polonais dans le port de Dantzig.

Les Polonais ont pénétré sur le sol allemand en Silésie et en Prusse orientale.

Berlin annonce que 15,000 soldats polonais ont été faits prisonniers dans le sud de la Pologne.

Hitler est arrivé sur le front Est et a foulé le sol polonais.

Tout indique que les Allemands ont lancé une grande offensive sur tous les fronts de l'Est dans l'espoir d'abattre promptement la Pologne et de transporter ensuite ses troupes sur le front Ouest.

L'ambassade polonaise à Paris annonce que les raids aériens allemands sur les villes polonaises ont tué 1,500 personnes vendredi et samedi.

Un communiqué de l'état-major général polonais dit que dans les deux premiers jours de l'invasion, les Allemands ont perdu 37 avions de guerre et les Polonais 12.

Ignace Moscicki.

président de la République polonaise, qui lutte vaillamment pour son indépendance

Paris était calme dimanche

PARIS — La France est entrée en guerre contre l'Allemagne dimanche, à 5 h. de l'après-midi (10 h. du matin, heure centrale).

Cette différence de six heures avec la déclaration de guerre de l'Angleterre est due à des raisons techniques, l'armée française étant plus près de la frontière allemande.

La France a attendu avec tension, mais avec calme, la formalité de la déclaration des hostilités. Les rues de Paris étaient presque désertes. La plupart des Parisiens avaient rejoint leurs régiments, appelés par la mobilisation générale. Les femmes et les enfants s'étaient réfugiés à la campagne, à la suite des appels répétés du gouvernement. Les ministères bourdonnaient d'activité.

Chamberlain parle à l'Empire

LONDRES — La Grande-Bretagne a déclaré la guerre à l'Allemagne dimanche, 25 ans et 30 jours après être entré dans le conflit, en 1914, contre le même ennemi.

M. Chamberlain a annoncé la nouvelle par radio à tout l'Empire.

"Je vous parle ce matin, a-t-il dit, de 10, Downing street. L'ambassadeur britannique à Berlin a remis au gouvernement allemand la note finale disant que faute d'être avisé par lui à 11 h. du matin (4 h. du matin, heure centrale), dimanche, qu'il était disposé à retirer immédiatement ses troupes de Pologne, l'état de guerre existerait entre eux.

"Je dois vous dire que rien n'a été reçu et que le pays est donc en guerre avec l'Allemagne.

"Vous pouvez imaginer quel coup cruel c'est pour moi de voir que toute ma longue lutte pour gagner la paix a échoué. Cependant, je ne puis croire qu'il y ait rien de plus ou rien de différent que j'aurais pu faire avec plus de succès. Jusqu'à la dernière minute, il aurait été très possible de conclure un accord pacifique et honorable entre l'Allemagne et la Pologne.

"Herr Hitler ne l'a pas voulu.

"Il était évidemment décidé à attaquer la Pologne, quoi qu'il arrive, bien qu'il dise maintenant qu'il ait fait des propositions raisonnables que les Polonais ont rejetées, ce qui n'est pas vrai.

"Les propositions n'ont jamais été connues ni des Polonais, ni de nous. Bien qu'elles aient été annoncées à la radio allemande jeudi soir, Hitler n'a pas attendu de connaître les commentaires qui en étaient faits, mais a ordonné à ses troupes de traverser la frontière polonaise le lendemain matin.

"Son acte montre d'une manière convaincante qu'il n'y a aucune chance d'espérer que cet homme abandonne sa pratique d'employer la force pour faire prévaloir sa volonté. Il ne peut être arrêté que par la force. Nous et la France, en accomplissement de nos obligations, nous allons aujourd'hui au secours de la Pologne qui résiste si bravement à cette attaque délibérée et non provoquée contre son peuple.

"Notre conscience est claire. Nous avons fait tout ce qu'un pays pouvait faire pour établir la paix; mais une situation dans laquelle on ne pouvait croire à aucune parole donnée par le maître de l'Allemagne et qu'aucun peuple et aucun pays ne pouvait endurer, était devenue intolérable. Et maintenant que nous avons résolu d'en finir, je sais que vous jouerez tous votre rôle avec calme et courage".

Après avoir invité ses auditeurs à faire leur part, M. Chamberlain conclut:

"Maintenant, Dieu vous bénisse tous et puissions-nous défendre le droit, car ce sont des choses pernicieuses que nous allons combattre: la force, la mauvaise foi, l'injustice, l'oppression et la persécution. Je suis certain que le droit l'emportera".

Chez les Français du Manitoba

Ils sont tous convoqués à une grande réunion publique qui aura lieu jeudi à l'Institut Collégial Provencher.

M. Gérard Raoul-Duval, vice-consul de France, en charge du Consulat de Winnipeg, adresse à ses compatriotes la communication suivante:

Mes chers compatriotes,

Le 3 septembre 1939, à dix heures, la nouvelle nous parvenait que notre Pays se trouvait en état de guerre avec l'Allemagne. La France, côte à côte avec la Grande-Bretagne, est décidée à remplir les engagements qui la lient à la Pologne victime d'une cynique agression.

C'est avec le calme le plus absolu et une farouche détermination que le peuple de France entend défendre l'idéal de justice, de droit et de liberté dont il s'est toujours fait le champion. J'ai la pleine certitude que tous les Français du Manitoba et de la Saskatchewan sauront affirmer, lorsqu'il sera fait appel à eux, leur attachement à la Mère-Patrie et leur foi dans les destinées de notre pays.

Gérard RAOUL-DUVAL,
Vice-Consul de France.

La cause de la France

Dès la déclaration de la guerre, dimanche, M. Gérard Raoul-Duval, vice-consul, chargé du Consulat de la France à Winnipeg, a convoqué à son bureau un groupe de Français et de Françaises pour discuter avec eux les mesures commandées par la situation. Trois délégués représentaient la région de Saint-Claude et de Notre-Dame-de-Lourdes.

M. Raoul-Duval, en quelques mots, a fait ressortir la position très nette de la France. Elle est engagée dans la bataille à bon escient, a-t-il dit. Jamais elle n'a eu à défendre une cause aussi pure, aussi désintéressée. Elle a fait tous les sacrifices possibles pour la paix, essayé tous les moyens, pris l'initiative de tous les grands mouvements pacifiques. Aujourd'hui, elle est appelée à faire le sacrifice suprême et ses enfants ont le droit d'être fiers du rôle qu'elle assume aux côtés de la Grande-Bretagne.

M. le vice-consul, qui est sous-officier de réserve dans l'aviation française, ajoute qu'il ignore pour combien de temps il est à Winnipeg. Ses camarades de promotion sont déjà sur la ligne de feu et il s'attend à être appelé d'ici une quinzaine de jours.

Un comité présidé par M. M.-J.-A.-M. de la Gorian sera chargé de recevoir les réservistes et de s'occuper d'eux pendant leur séjour à Winnipeg.

Grande réunion jeudi

Jeudi prochain, 7 septembre, tous les Français et toutes les Françaises de la ville et de la campagne sont convoqués à une grande réunion qui se tiendra à 7 h. 30 du soir dans la salle de l'Institut Collégial Provencher.

Cette assemblée sera sous les auspices de l'Association des Réservistes français et de l'Union Nationale Française, avec le concours des "Jeunes Filles de France" en costumes provinciaux. Des allocutions y seront prononcées par M. Gérard Raoul-Duval, vice-consul; M. Léon Michel, président des Réservistes français; M. Emile Lefienne, président de l'Union Nationale Française; le R. P. F.-M. Jacq, S.M., aumônier de l'Institut Collégial Provencher, et M. M.-J.-A.-M. de la Gorian, chevalier de la Légion d'Honneur.

LISBONNE — Le gouvernement portugais, tout en proclamant sa neutralité, annonce qu'il éprouve le besoin, à une heure aussi grave, de réaffirmer son alliance avec la Grande-Bretagne.

Le Parlement canadien est convoqué pour demain, jeudi

Le gouvernement fédéral a convoqué une session d'urgence du parlement canadien pour le jeudi, 7 septembre.

En donnant seulement six jours aux députés pour se rendre à Ottawa le gouvernement a pris une mesure encore plus urgente qu'en 1914, alors qu'il avait accordé un délai de 14 jours aux parlementaires pour se réunir dans la capitale. L'amélioration des communications, y compris le transport par voie des airs, a permis au gouvernement de raccourcir d'autant le délai de convocation du parlement.

On ne mettra en service que le personnel strictement nécessaire au fonctionnement des Chambres.

Session brève

On ne croit pas que cette session d'urgence se prolonge indûment. La session spéciale de guerre de 1914 a duré exactement quatre jours, du 18 au 22 août. Le gouvernement épargnera un temps précieux par le fait que la loi des mesures de guerre de 1914 est déjà dans les Statuts généraux. Le gouvernement n'a qu'à l'invoquer. En 1914, la situation était différente. Il fallait passer cette mesure, ce qui prit quelque temps. Le gouvernement donnera avis que ses mesures de guerre ont la priorité sur toute autre question, de sorte qu'il pourra pousser ses préparatifs à fond, sans grand retard.

Il y aura probablement un budget de guerre, mais on ne prévoit pas que cela prenne beaucoup de temps.

A la radio

Dimanche soir, dans un message au peuple canadien transmis par la radio, M. Mackenzie King a réitéré sa politique de coopération efficace à côté de la Grande-Bretagne et dit que la nature de cette coopération serait décidée à la session d'urgence qui commencera jeudi. Le premier ministre a confiance que le parlement approuvera les mesures recommandées par le gouvernement.

L'hon. Norman Rogers, ministre du travail, a annoncé que des prix du temps de guerre seraient établis pour régulariser le commerce, pour éviter les profits et les hausses de prix indus, pour assurer la distribution suffisante des denrées nécessaires pendant les hostilités.

L'hon. Ernest Lapointe, qui a parlé en français, s'en est tenu aux idées déjà exprimées par M. King, et l'hon. C. G. Power, ministre des pensions, a répété en français l'allocution de M. Rogers.

Torpillage de l'"Athenia" en route pour Montréal

LONDRES — Le paquebot "Athenia", de la ligne Donaldson, qui se rendait de Liverpool à Montréal, emportant 1,347 passagers, la plupart des Canadiens, a été coulé par un torpilleur allemand, dimanche soir, à 200 milles des îles Hébrides.

Tous les passagers, à l'exception de 90 qui ont péri lors de la première explosion, ont été sauvés par une flotte de secours qui s'est rendue sur les lieux au premier signal du désastre. Il y avait environ 200 blessés.

Le paquebot a été torpillé sans le moindre avertissement et dans des circonstances que tous les pays, y compris l'Allemagne, ont condamnées comme inhumaines. Il n'était pas armé comme croiseur auxiliaire.

Les communiqués officiels du gouvernement voient dans cette attaque une contravention directe aux lois concernant la guerre sous-marine, par laquelle est liée l'Allemagne.

Il y avait parmi les passagers 434 Canadiens et 311 Américains.

Le gouvernement de Berlin nie que le bateau ait été torpillé, disant qu'il a frappé une mine britannique. Mais l'Amirauté déclare qu'il n'y a pas de mines dans l'Atlantique à l'endroit où l'"Athenia" a coulé.

Une neutralité d'hommes d'affaires

MOSCOU — D'après des renseignements de source officielle, le gouvernement soviétique compte rester neutre. Dans aucun cas l'armée russe ne marchera à côté de celle de l'Allemagne.

Mais les chefs du pays entendent fournir leur aide économique, moyennant rétribution, à l'Allemagne et à ses ennemis. En Chine et en Espagne, les Etats-Unis ont vendu des munitions et autres marchandises aux deux partis: pourquoi la Russie n'en ferait-elle pas autant?

L'Allemagne n'a pas besoin de l'Italie pour le moment

ROME — Adolf Hitler a écrit au premier ministre Mussolini que pour le moment, l'Allemagne n'a pas besoin de l'assistance militaire de l'Italie.

Gaz empoisonnés lancés en territoire polonais

LONDRES — L'ambassadeur polonais a reçu confirmation officielle de Varsovie que les avions allemands ont jeté des gaz empoisonnés durant leurs raids en territoire polonais. De nombreuses personnes ont été blessées et brûlées, surtout parmi les enfants. Les avions ennemis ont laissé tomber de petits ballons remplis de gaz empoisonnés que les enfants ramassaient dans les rues.

La vérité qui tombe du ciel

PARIS — L'armée aérienne britannique a commencé les hostilités, durant la nuit de dimanche à lundi, par des "raids de propagande" en Allemagne. Elle a bombardé le pays d'un million de tracts en allemand. Ceux qui les ont lus ont pu apprendre quelques bonnes vérités sur la situation qui ont échappé à la censure nazie.

Le chef des armées britanniques

LONDRES — Le général vicomte Gort, V.C., a été nommé chef des armées britanniques en guerre contre l'Allemagne. En France, il partagera le commandement allié avec son collègue français, le général Maurice Gamelin, qui sera généralissime des armées alliées.

Les généraux Gort et Gamelin ont collaboré étroitement, ces dernières années, comme chefs de leurs états-majors respectifs. Lord Gort a fait de fréquentes visites en France et a discuté longuement avec Gamelin les problèmes stratégiques que soulèvera la poursuite de la guerre.

Les communistes français s'engagent à combattre au front

PARIS — Les députés communistes de la Chambre des députés se sont engagés, eux et leurs partisans, à combattre au front, contre "l'agression du fascisme hitlérien". Le groupe communiste parlementaire, après une réunion, a publié un communiqué proclamant "la résolution déterminée de tous les communistes d'aller dans les rangs des soldats au front pour résister à l'agression du fascisme hitlérien pour la défense de la liberté, de l'indépendance nationale, des principes démocratiques et de la civilisation".

Un cabinet de guerre britannique

LONDRES — Un cabinet de guerre de neuf membres a été formé dimanche, moins de cinq heures après la déclaration de la guerre.

M. Chamberlain y a appelé deux des grands ouvriers de la lutte de 1914-18, Winston Churchill et lord Hankey.

M. Churchill revient à son ancien poste de premier lord de l'Amirauté qu'il détint durant la première année de la grande guerre.

Lord Hankey, qui fut l'un des lieutenants de Lloyd George et chargé de plusieurs missions importantes, devient ministre sans portefeuille.

Antony Eden, ancien secrétaire aux affaires étrangères, est nommé secrétaire d'Etat pour les dominions. Bien qu'il ne fasse pas partie du cabinet de guerre, il y aura accès afin "d'être mieux en état de maintenir le contact entre le cabinet de guerre et les dominions".

Le cabinet de guerre comprend les membres suivants:

Premier ministre et premier lord du trésor, Neville Chamberlain;

Chancelier de l'échiquier, sir John Simon;

Secrétaire aux affaires étrangères, vicomte Halifax;

Ministre de coordination de la défense, lord Chatfield;

Premier lord de l'amirauté, Winston Churchill;

Secrétaire à la guerre, Leslie Hore-Belisha;

Secrétaire à l'air, sir Kingsley Wood;

Lord du sceau privé, sir Samuel Hoare;

Ministre sans portefeuille, lord Hankey.

L'attaque contre la Pologne

BERLIN — L'Allemagne et la Pologne sont en guerre depuis vendredi.

Il a été annoncé officiellement à midi (heure de Berlin) que la force aérienne allemande était entrée en action au-dessus du territoire polonais et que l'armée allemande "contre-attaquait" partout le long de la frontière germano-polonaise.

Les armées allemandes, disait le rapport, sont déterminées à vaincre toute résistance.

La radio allemande a annoncé que le commissaire de la Société des Nations à Dantzig, Karl Burckhardt, et son personnel avaient quitté Dantzig à 9 heures.

Hitler a déclaré qu'il avait l'intention de diriger ses armées au front et a nommé le feld-maréchal Goering comme son premier successeur à la direction du parti nazi, s'il était tué.

Dans un ordre du jour à ses armées, il a déclaré que la patience de l'Allemagne avait été épuisée par les "provocations" des Polonais.

Dantzig ville allemande

DANTZIG — C'est au son des cloches des églises, au milieu des drapeaux portant la croix gammée battant au vent et des acclamations des nazis que la ville libre de Dantzig a annoncé son retour à l'Allemagne.

Le chef nazi Albert Forster a formellement proclamé la fin de l'existence de Dantzig comme ville libre et a déclaré, avec l'approbation du chancelier Hitler, que "Dantzig, avec son territoire et sa population, formait partie intégrante du Reich allemand".

L'alignement des nations

Les belligérants: la Grande-Bretagne, la France et la Pologne, alliées contre l'Allemagne.

Les neutres avoués: la Norvège, la Suède, le Danemark, la Finlande, les Pays-Bas, la Belgique, la Suisse, l'Irlande, le Luxembourg, le Portugal, la Latvie, le Japon, l'Espagne, la Yougoslavie, la Bulgarie, la Roumanie.

Les douteux: l'Italie, liée à l'Allemagne par une alliance militaire; la Russie, liée à l'Allemagne par un pacte de non-agression.

La Grèce et la Turquie appartiennent au front franco-anglais.

Ils bombardent la villa de l'ambassadeur des Etats-Unis

VARSOVIE — Les avions allemands ont bombardé la villa de l'ambassadeur des Etats-Unis en Pologne, dans une banlieue de Varsovie. L'ambassadeur mande à Washington qu'il croit que la chose a été faite de propos délibéré.

Les Suisses du Canada ne sont pas appelés

Le consul de Suisse à Winnipeg nous informe que l'appel de mobilisation lancé il y a quelques jours aux Suisses du Canada a été contremandé. Les réservistes n'ont pas à se mettre en route jusqu'à nouvel ordre.

La liberté du monde est en jeu

PARIS — Le message suivant du président Albert Lebrun a été lu, dimanche, à la Chambre et au Sénat:

Vous êtes réunis à une heure critique de notre vie nationale. La guerre a éclaté en Europe centrale: des hommes s'entre-tuent, d'innocentes victimes tombent sous le feu des mitrailleuses aériennes.

Comment en sommes-nous venus là? Deux peuples avaient des différends à régler. Ils auraient pu le faire par des négociations dignes et libres, comme on le leur conseillait de toutes parts. Au moment où leurs plénipotentiaires étaient sur le point de se rencontrer, le Reich a attaqué brutalement la Pologne, créant ainsi un état de guerre que rien ne saurait justifier.

La Grande-Bretagne et la France, résolument attachées à une politique de prudence, de sagesse et de modération, ont fait tout ce qu'il était humainement possible pour détourner la crise.

Les voix de leurs chefs de gouvernement se sont unies à celles des plus hautes autorités morales et politiques du monde pour inviter les hommes qui tenaient dans leurs mains la guerre ou la paix, à réfléchir avant de déchaîner l'abominable fléau.

Tout en vain

Cela a été en vain, et à moins qu'ils ne consentent encore à cette heure à entendre la voix de la conscience universelle qui monte jusqu'à eux, les pires éventualités nous menacent.

Avec un grand calme, une froide résolution et un ordre parfait, la France a pris les mesures exigées par sa sécurité et la fidélité à ses obligations.

Depuis quelques jours, nos jeunes gens ont monté la garde sur les frontières. Aujourd'hui, la mobilisation générale appelle toutes les forces à la défense de la patrie.

Comme porte-parole de la nation, [illegible] de terre, de mer et d'air un salut affectueux et l'expression de la confiance unanime du pays.

La population de l'intérieur, également, remplit pleinement son devoir. L'union des citoyens, plus sacrée que jamais, s'est formée une fois de plus spontanément.

Fermeté d'âme, discipline, espoir: telles sont les choses qui les inspirent du plus profond de leurs êtres. Ils comprennent qu'avec le sort de la patrie, ce sont la liberté du monde et l'avenir de la civilisation qui se trouvent en jeu. Ils sauront élever leurs âmes à la hauteur des plus grandes résolutions.

Soyons unis!

Vive la France!

Allocution de M. Daladier

PARIS — M. Daladier a parlé en ces termes, dimanche soir, par radio, à la nation française:

Françaises et Français,

Depuis l'aube du 1er septembre, la Pologne a été la victime de la plus brutale et la plus cynique des agressions. Ses frontières ont été violées. Les civils sont bombardés. Son armée résiste héroïquement aux envahisseurs.

La responsabilité du sang répandu repose entièrement sur le gouvernement Hitler. Le sort de la paix était dans les mains de Hitler: il a choisi la guerre.

Pour sauver la paix

La France et la Grande-Bretagne ont multiplié leurs efforts pour sauver la paix. Ce matin, elles ont fait une fois de plus des représentations pressantes à Berlin, adressant au gouvernement allemand un dernier appel à la raison, lui demandant d'arrêter les hostilités et d'ouvrir des négociations pacifiques. Le Reich nous a répondu par un refus.

Il a déjà refusé de répondre à tous les hommes de bonne volonté dont les voix se sont élevées, ces derniers jours, en faveur de la paix du monde. Il veut la destruction de la Pologne, afin de pouvoir alors asseoir rapidement sa domination sur l'Europe et imposer l'asservissement de la France.

Je salue avec émotion et affection nos jeunes soldats qui vont maintenant accomplir le devoir sacré que nous avons accompli nous-mêmes. Ils peuvent avoir confiance en leurs chefs qui sont dignes d'eux et ont déjà conduit la France à la victoire.

Cause de la justice

La cause de la France [illegible] avec celle de la justice et celle de toutes les nations pacifiques et libres. Elle sera victorieuse.

Françaises et Français, nous faisons la guerre parce qu'elle nous a été imposée. Chacun de nous est à son poste sur le sol de France, sur ce sol de liberté, où le respect de la dignité humaine trouve l'un de ses derniers refuges.

Vous unirez tous vos efforts dans un sentiment profond d'union et de fraternité pour le salut de la patrie.

Vive la France!

Double erreur des chefs nazis sur le compte de la France

PARIS — La perfection avec laquelle a [illegible] la mobilisation française a frappé vivement l'opinion publique et les observateurs étrangers. Non seulement pas le moindre incident ne s'est produit sur toute l'étendue des territoires métropolitains ou d'outremer, mais encore le plan a été exécuté sans retard ni erreur.

A ce propos, M. Philippe Barrès, fils du célèbre écrivain et homme politique, Maurice Barrès, rapporte dans Paris-Soir une anecdote symptomatique. Au cours de l'un de ses séjours en Allemagne, M. Rudolf Hess et M. Von Ribbentrop lui avaient tous deux "démontré" que la France était incapable de déployer sa puissance militaire. "Le communisme a tout miné chez vous", prétendait M. Rudolf Hess. "Si vous vouliez mobiliser, vous auriez une révolution. Si vous saviez ce que nous savons sur la France, vous seriez effrayé". Et M. Von Ribbentrop d'ajouter que "la France s'énerverait et s'écroulerait devant la menace". Comme dit M. Philippe Barrès, "la réponse de la France à tout cela est venue comme une gifle".

Une double erreur sur la France

Il ressort de ces citations stupéfiantes que les dirigeants nazis avaient commis une double erreur sur le compte de la France. D'abord, ils avaient surestimé la puissance du communisme: l'évolution de la vie politique française depuis le pacte germano-soviétique démontra que le parti communiste n'avait conquis d'ascendant sur la classe ouvrière française que dans la mesure où il se présentait comme champion de la vigilance et de l'intransigeance patriotiques.

En second lieu, les Hess et les Ribbentrop avaient exagéré le poids et la portée des influences qu'ils étaient parvenus à se ménager en France. Voici quelques semaines, la police française découvrait "un réseau" d'intrigues, d'espionnage et pire encore" que Daladier dénonça à la tribune de la Chambre. Mais il suffit de quelques arrestations et de quelques avertissements vigoureux aux victimes sincères de la propagande d'outre-Rhin et du départ involontaire de France de M. Otto Abetz, agent principal de M. Von Ribbentrop, pour que le "complot" s'évanouit en fumée.

"En somme", selon l'expression de M. Philippe Barrès, "la France a trouvé dans la liberté le secret de cohésion que les totalitaires cherchent encore. Puissent nos adversaires regarder avec attention cette France de la mobilisation de 1939!"

Le bombardement des villes ouvertes

PARIS — Le gouvernement français a répondu favorablement au message envoyé par le président Roosevelt pour demander aux pays belligérants de ne pas bombarder les populations civiles et les villes ouvertes.

Le communiqué français dit que "des ordres ont déjà été donnés au commandant en chef de toutes les forces militaires françaises, "d'éviter le bombardement des populations civiles et de se limiter au bombardement des objectifs strictement militaires.

"Il va sans dire, ajoute le communiqué, que le gouvernement français se réserve toute initiative voulue si l'adversaire n'observe pas les restrictions que le gouvernement français a imposées lui-même à ses forces aériennes".

Les Tchèques avec les Alliés

WASHINGTON — Vladimir H. Hurban, ministre tchéco-slovaque aux Etats-Unis, qui a refusé de remettre la légation à l'Allemagne lors du démembrement de son pays, déclare que le peuple de Tchéco-Slovaquie est entièrement du côté des Alliés et organisera des armées en France et en Pologne pour combattre l'Allemagne.

Groupe d'anciens combattants polonais venus de toutes les parties de la France, devant la tombe du Soldat inconnu, à Paris.

Groupe de Polonais et de Polonaises en costumes nationaux durant la Semaine d'amitié polonaise à Lille, France.

L'EVOLUTION DE L'ANGLETERRE

Depuis un an, la pensée de l'Angleterre a bien évolué au sujet des problèmes internationaux; c'est ce que le Reich ne comprend pas ou feint de ne pas comprendre, lit-on dans "l'Oeuvre".

L'évolution de la pensée anglaise est celle du monsieur à qui on a déjà fait le coup" et qui n'entend pas qu'on le lui refasse.

On a dit à M. Chamberlain, à Berchtesgaden, qu'on voulait faire rentrer dans la communauté allemande les "frères" des Sudètes, et qu'on ne voulait que cela. S'appuyant sur le rapport de lord Runciman, M. Chamberlain a déclaré que c'était, en somme, raisonnable.

Mais là-dessus, la base des Sudètes ainsi conquise, M. Hitler a occupé la Tchéquie.

Alors, M. Chamberlain, et toute l'Angleterre avec lui—y compris les germanophiles les plus invétérés—ont dit:

—Ce n'est plus de jeu!

Et quand on leur parle aujourd'hui de Dantzig en étayant la thèse allemande sur des arguments ethnographiques, ils répondent:

—Mais non! Ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Dantzig est, dans la stratégie économique, une position qui vous permettra d'étrangler la Pologne. Il suffit d'ailleurs de lire d'autres journaux allemands que l'Angriff pour se rendre compte de ce que sont vos desseins. Nous vous préviendrons que "nous ne marchons pas", que "nous ne marchons plus".

Il semble qu'on ne se soit pas rendu compte, à Berchtesgaden, de l'importance exceptionnelle des deux voyages en avion de M. Chamberlain en septembre dernier. Le "Premier" anglais a donné alors, délibérément, la preuve d'une bonne volonté extraordinaire. Mais on a tort quand on prend systématiquement les gens de bonne volonté pour des imbéciles, et l'on passe ainsi la mesure.

Elle a été passée par l'Allemagne le 16 mars 1939.

La neutralité de la Suisse

BERNE, Suisse— Le département politique du conseil fédéral de Suisse a décidé d'envoyer une note à tous les gouvernements voisins: la France, l'Allemagne et l'Italie, contenant une déclaration de neutralité adoptée par le Conseil national. Cet avis est considéré comme un avertissement que la Suisse combattra toute invasion, d'où qu'elle vienne.

Loi de conscription plus sévère en Russie

MOSCOU — Les deux Chambres du Soviet suprême ont adopté à l'unanimité une nouvelle loi de conscription beaucoup plus sévère. Le commissaire de la guerre Klementi Vorochiloff a déclaré que cette mesure montrerait aux ennemis de la Russie qu'elle ne se laisse pas prendre par surprise.

Les étrangers au service de la France

PARIS — Tous les hôtes de la France, depuis les Russes blancs jusqu'aux émigrés italiens antifascistes, se déclarent prêts à s'engager en masse.

"Engagez-vous!" Tel est le texte du télégramme que l'Union populaire italienne a envoyé aux membres de ses 800 sections en réponse aux demandes d'instructions qui lui arrivent de tous côtés. De son côté, le journal des émigrés russes "Posledniæ Novosty" publie un manifeste proclamant que "l'émigration russe remplira sans hésitation son devoir aux côtés des Français".

Interrogés par un représentant de l'Agence Havas, les dirigeants de l'Union populaire italienne, qui groupe 55,000 Italiens, résidant en France depuis de nombreuses années pour la plupart, ont déclaré: "Comme en septembre dernier, nous nous tenons coude à coude avec les Français. Nous servirons contre l'agresseur quel qu'il soit, et nous ne souhaitons que servir dans l'armée française, quel que soit le mode de notre engagement. Nous désirerions naturellement constituer une légion nationale, encadrée bien entendu par des officiers français, mais nous sommes prêts à accepter n'importe quelle autre forme".

"Les étrangers vivant en France pourraient fournir de 200,000 à 300,000 combattants", nous a déclaré par ailleurs M. Henri Lévin, secrétaire général du "Centre de liaison des comités pour le statut des immigrés", organisme composé uniquement de Français, qui s'est donné pour tâche, depuis quelques années, d'étudier les problèmes sociaux et économiques soulevés par la présence en France de masses compactes d'étrangers. Cette association est en relations étroites avec les 33 groupements d'étrangers de toutes nationalités: Russes, Yougoslaves, Italiens, Roumains, Allemands, Autrichiens, Espagnols, etc. "Tous les étrangers, et notamment les réfugiés politiques, nous a déclaré M. Henri Lévin, unissent leur destin particulier à celui de la France. Dans tous les milieux étrangers en France, on souligne qu'on a les mêmes devoirs que les Français pour défendre le sol habité en commun. Jusque dans les camps d'Espagnols du Midi, à ce qu'on me rapporte, les enrôlements se produisent en masse".

Hitler crée un conseil de la défense

BERLIN — Le chancelier Adolf Hitler a créé par décret un conseil de la défense de six hommes sous la présidence du maréchal Hermann Goering, auquel il a confié la direction suprême de la politique économique, militaire et administrative de l'Allemagne.

Le cabinet allemand a annoncé que le conseil extraordinaire de défense du Reich demeurerait en fonction pendant toute la durée de la "tension politique étrangère actuelle". Ce conseil contrôlera presque toutes les activités humaines imaginables en Allemagne et possédera des pouvoirs presque aussi grands que ceux du Fuehrer lui-même. Il se compose du maréchal Hermann Goering, ministre de l'aviation et directeur du plan économique de 4 ans, qui en est le président, de Rudolf Hess, adjoint de Hitler à la direction du parti nazi, de Wilhelm Frick, ministre de l'intérieur, qui contrôle toute la police allemande y compris la police secrète, de Heinrich Himmler, du général Wilhelm Keitel, chef d'état-major de l'armée allemande, de Walther Funk, ministre de l'économique et président de la Banque d'Allemagne, et de Hans-Heinrich Lammers, chef de la chancellerie.

Un appel de Roosevelt

WASHINGTON—Le président Roosevelt a demandé à tous les pays susceptibles d'entrer dans la guerre européenne, de s'interdire officiellement tout bombardement aérien des populations civiles ou des villes non fortifiées.

L'appel a été envoyé aux gouvernements de Grande-Bretagne, de France, d'Italie, d'Allemagne et de Pologne. Le président a demandé une réponse immédiate.

Chez les communistes français

PARIS — La puissante union des ouvriers métallurgistes français, qui compte 300,000 membres, a coupé toutes relations avec le parti communiste français.

L'Union des ouvriers en métallurgie, qui était considérée comme le noyau ouvrier français le plus influent entre les mains des communistes, a condamné le pacte de non-agression germano-russe, comme "contraire à la paix". Les communistes français continuent à prétendre que ledit pacte est "une grande contribution à la paix".

Le pacte germano-russe est ratifié

MOSCOU — Le parlement soviétique a ratifié, jeudi soir, le pacte germano-soviétique de non-agression.

L'erreur tragique de Hitler

Certains commentaires de la presse française avant le déclenchement de la catastrophe gardent encore tout leur intérêt. M. Henri de Kérillis, notamment, écrit dans l'Epoque:

"M. Hitler a commis une faute immense, sa première faute, le 15 mars dernier, en occupant Prague. Il peut en commettre une autre, bien plus désastreuse encore, en jetant son pays dans la guerre, alors qu'il est en état d'infériorité. Peut-être aussi sent-il son régime ébranlé, compromis et envisage-t-il une aventure héroïque pour le sauver? Peut-être, comme il arrive parfois aux hommes qui ont atteint l'apogée de la puissance, a-t-il perdu la notion exacte de ses possibilités? Peut-être, est-il aveuglé par son mépris pour des adversaires qu'il a intimidés et roulés pendant des mois. L'histoire a enregistré les erreurs tragiques de Napoléon; il est possible qu'elle ait à enregistrer les erreurs tragiques de M. Hitler dont le génie n'est certainement pas égal à celui de l'empereur. C'est pourquoi le risque de guerre existe quand même. Mais il existe beaucoup plus contre l'Allemagne que contre nous.

"Au surplus, qu'il existe ou qu'il n'existe pas, notre attitude n'a pas à varier. Si nous laissions Hitler nous voler une autre victoire, anéantir la Pologne comme il a anéanti la Tchéco-Slovaquie, infliger au monde le découragement et le désespoir d'un autre Munich, alors, oui, notre situation deviendrait désespérée. Alors, oui, la coalition antiallemande dont nous formons la force se dissocierait en un clin d'oeil. Alors, oui, la France ne connaîtrait pas seulement le danger de la guerre, elle connaîtrait aussi la quasi-certitude de la défaite. Mieux vaut courir le risque d'un coup de folie hitlérien. Tenons bon. La partie décisive se joue."

700 milliards!

De M. Vladimir d'Ormesson dans le Figaro:

Si l'on additionne les dépenses d'armements qui ont été faites, en moins de deux ans, par les divers pays intéressés au sort de la paix, on arrive approximativement au chiffre fabuleux de 700 milliards! Or, il s'agit pourtant d'une période où la paix est censée régner. Imaginez ce que l'on aurait pu faire, en commun, pour créer de la vie, des richesses, du mieux-être, pour défricher, assainir, mettre en valeur, civiliser, avec une faible partie, part seulement, de ces sommes invraisemblables. Voilà la responsabilité écrasante que portent ces dictateurs qui se vantent pourtant de sortir des entrailles mêmes du peuple et de n'agir que pour son bien.

Chez les Français de la frontière

M. Pierre Viénot, député des Ardennes, nous dit quelle est la mentalité spéciale de ceux qui vivent au "pays frontière":

En septembre dernier, lors des négociations de Munich, tout le département des Ardennes s'est trouvé sur le pied de guerre. Alors que, dans le reste de la France, la mobilisation était partielle, chez nous, elle fut générale. C'est que la vallée de la Meuse prolonge, en arrière de l'Ardenne belge, les fortifications de la ligne Maginot. C'est là que s'organise la résistance. Les hommes sont incorporés dans les unités de réserve formées sur place. Ils prennent position dans leurs villages mêmes ou dans les petites villes industrielles qui s'échelonnent tout le long du fleuve. Ils défendent leurs maisons.

Mais il y a plus. En avant de la ligne de résistance, des avant-postes doivent signaler et retarder l'avance ennemie. Ce sont les hommes des pays voisins qui les occupent. Leurs armes, leurs munitions, leurs uniformes sont prêts. Chacun connaît sa mission.

En septembre dernier, trois heures après l'affichage de l'ordre de mobilisation, tous les hommes de mon village avaient rejoint leur poste de combat. Les enfants marchaient à côté de leurs pères en portant leurs musettes et leurs vivres de réserve. Pendant deux jours, jusqu'à ce que le ravitaillement fût organisé, les femmes, par les sentiers des bois, portèrent à leurs hommes la soupe cuite à la maison.

Jamais, sans doute, un peuple n'a pris plus clairement conscience de son destin et n'y a adhéré avec plus de résolution et de clairvoyance. Ailleurs, dans les départements de l'intérieur, être Français est naturel. Chez nous, c'est un droit que chaque génération ne préserve que par son courage et ses sacrifices. Pas un doute, pas une hésitation n'effleurait l'esprit des hommes que j'ai vu partir en septembre. Ils savaient tous que, quelle que pût être l'occasion, c'étaient eux-mêmes et leurs enfants, c'étaient leur pays et leur liberté qu'ils avaient à défendre.

Proclamation du commandant en chef de l'armée allemande

BERLIN — Le colonel-général Walther von Brauchitsch, commandant en chef de l'armée allemande, a lancé la proclamation suivante au moment de la déclaration de la guerre avec la Pologne:

"Soldats! l'heure est arrivée pour nous de prouver que nous sommes des hommes. Maintenant que tous les autres moyens ont failli, les armes doivent décider du conflit. Conscients que notre cause est juste, nous partons pour le combat avec la mission de sauvegarder un germanisme durable et le sol allemand contre les attaques des étrangers et de leur prétendue hégémonie".

"Avec l'héritage des traditions de bravoure de la vieille armée, notre jeune armée national-socialiste justifiera la confiance que nous avons mise en elle. Sous le commandement suprême du Führer, nous irons combattre et vaincre. Nous avons confiance en ses décisions et dans l'unité du peuple allemand. Nous [illegible] au Führer, et Dieu soit avec l'Allemagne!"

Une récompense du grand âge

Le plus vieil habitant. — Je vais avoir quatre-vingt quatorze ans, Monsieur le curé, et je n'ai pas un ennemi dans le monde.

Le curé du village. — C'est une très belle pensée, Gustave.

Le plus vieil habitant.—Oui, peut-être. Je les ai tous enterrés.

VOLUME XXXVII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 6 SEPTEMBRE 1939 — NUMERO 18

LA LIBERTÉ

DREWRYS
FAMEUX
Standard Lager
DREWRYS LIMITED
Winnipeg - Saskatoon

Le crime est perpétré

Le crime monstrueux contre l'humanité, que l'on pressentait depuis longtemps mais auquel la raison se refusait de croire, est perpétré.

Par la faute d'un homme ambitieux, brutal, fanatique, la plus injuste des guerres se trouve déchaînée et le sort de l'Europe va se décider par la force des armes.

Le monde entier frémit à la pensée de toutes les souffrances, de toutes les cruautés, de toutes les ruines qu'elle va accumuler. Cette considération n'a cependant pas arrêté le geste fatal du chef de peuple sur qui retombe l'effroyable responsabilité. Il est demeuré sourd aux appels du Souverain Pontife, du roi des Belges, du président des Etats-Unis et même de son allié Mussolini.

Il n'a même pas l'excuse d'avoir cédé à un premier accès de folie furieuse, puisque la crise aiguë ne s'est dénouée qu'après une interminable semaine de menaces, de négociations, d'échange de lettres, au travers desquelles il pouvait trouver une porte de sortie honorable et engager des pourparlers en renonçant à toute violence.

x x x

Le coup de force contre la malheureuse Pologne était prémédité de longue date et devait s'accomplir à l'échéance fixée, tout comme le coup contre l'Autriche et celui contre la Tchéco-Slovaquie. Il est même curieux de constater à quel point les opérations de ce genre usent des mêmes procédés, qui ont fini par nous être familiers: campagnes virulentes de presse, revendications croissantes et ton de plus en plus provocant, légendes de minorités persécutées, concentrations de troupes, incidents de frontières odieusement grossis, tapage infernal pour créer l'impression que l'injustice a trop duré, que l'Allemagne est à bout de patience et que la guerre va éclater si elle n'obtient pas ce qu'elle demande.

Chantage? Intimidation? Peut-être, et le stratagème a réussi jusqu'à présent. Mais il y a une fin à tout, et Hitler s'est [illegible]. La Pologne n'est pas un pays [illegible] que l'on peut rayer de la carte en l'honneur de [illegible] bonnettes. Quant à la France et à l'Angleterre, la dure leçon de Munich leur a profité. En volant au secours de la nation menacée d'écrasement par l'ogre teuton, elles défendent leur propre indépendance et celle de l'Europe entière.

Hitler aura beau dire et beau faire, devant l'Histoire il porte dès maintenant l'écrasante responsabilité de la guerre. Par un de ces artifices grossiers qui l'ont plus d'une fois servi, il tente de rejeter sur l'adversaire le délit d'agression. Les troupes allemandes, affirme-t-il, n'ont fait qu'"opposer la force à la force" et "contre-attaquer" sur toute la frontière, pour se défendre. Voilà un rappel de la fable "Le Loup et l'Agneau" qui ne manque pas de piquant.

Mussolini semble avoir fait des efforts méritoires pour écarter le fléau de la guerre. L'Italie n'a rien à gagner à entrer dans le conflit, mais réussira-t-elle à se libérer de l'étreinte de son dangereux ami?

Quant à la Russie soviétique, dont la soudaine volte-face a précipité les événements, elle demeure toujours un angoissant point d'interrogation.

x x x

Quelle que soit l'idée que l'on se fait du statut international du Canada, le fait brutal est que notre pays est entré en guerre à l'heure même où la Grande-Bretagne prenait sa décision. L'heure n'est pas aux récriminations et aux doléances. Il ne reste plus qu'à faire confiance aux chefs responsables qui agissent pour le mieux. Cette participation à la guerre, maintenue dans ses limites raisonnables, n'a rien en soi qui puisse troubler la paix intérieure du pays.

Restons calmes et continuons de vaquer à nos occupations habituelles. On fera bien de se tenir en garde contre les nouvelles sensationnelles non confirmées.

Il faut savoir dès maintenant s'armer de patience et de courage. Selon toutes les prévisions, la guerre qui commence sera une guerre d'usure, — une autre "guerre de nerfs".

Donatien FREMONT.

"L'Allemagne hitlérienne ne saurait gagner une guerre"

"Les nazis ne peuvent gagner une guerre". Telle est l'affirmation fondamentale d'un livre du professeur hongrois Ivan Lajos, intitulé Les chances de l'Allemagne dans une guerre, paru il y a quelques mois à Budapest, où il a été interdit, et publié aujourd'hui à Londres en anglais.

Selon l'auteur, l'Allemagne est dépassée par ses voisins en ce qui concerne les armes, les aéroplanes, les effectifs, l'argent, les matières premières et les vivres, et son état d'esprit, en cas de guerre, serait inférieur à celui de ses voisins.

La seule perspective d'une victoire allemande aurait pu consister dans une "guerre-éclair"; mais cette perspective a été réduite à néant depuis Munich par la restauration gigantesque des armements défensifs des puissances occidentales.

Le professeur Lajos écrit:

"En 1914 aussi, les Allemands parlaient de la "guerre-éclair". Les généraux avaient promis que tout serait fini en six semaines, avant l'automne. Et, naturellement, à cette époque déjà, la France était traitée de "dégénérée".

Le professeur Lajos cite ensuite des chiffres qui, affirme-t-il, émanent de source allemande officielle.

L'auteur ajoute que la France, où le service militaire existe depuis longtemps, peut mettre en campagne 5 millions d'hommes entraînés. L'Allemagne ne serait pas en mesure d'en déployer 2 millions ayant les capacités nécessaires à la conduite d'une guerre moderne. En outre, elle manquerait à la fois d'officiers d'état-major et de chefs pour le combat. De plus, il lui manquerait 4,000 locomotives et 200,000 wagons. Il lui faudrait tenir compte encore de sa pénurie actuelle d'ouvriers qualifiés et de ses difficultés de ravitaillement, car la prise de l'Autriche et de la Tchéco-Slovaquie n'aurait fait que rendre plus difficile le problème alimentaire allemand.

L'auteur énumère ensuite une autre série d'arguments. Le Reich ne peut acheter à l'étranger, comme dans les trois premières années de la dernière guerre. Il n'a pas d'or et de crédit comme en 1914. Il manquerait de pétrole et de minerai. Les puits roumains de pétrole, qui, d'ailleurs, selon le professeur hongrois, seraient détruits avant que les Allemands puissent les atteindre, ne seraient pas suffisants pour permettre à l'Allemagne de mener une guerre mécanisée. Enfin, l'artillerie lourde allemande serait d'un calibre insuffisant et la Espagne aurait trouvé presque sans valeur les sous-marins qu'elle a achetés à l'Allemagne. Par contre, la France peut s'approvisionner et approvisionner ses alliés orientaux de toutes les armes dont ils ont besoin. Il serait aussi certain, pour le professeur Lajos, que les Etats-Unis mettraient à la disposition de la Grande-Bretagne et de la France leurs ressources inépuisables de machines et argent, et finalement leurs forces militaires.

L'attitude du gouvernement Duplessis

QUEBEC. — L'opinion du premier ministre, de même que celle du gouvernement de Québec est bien connue. Leur attitude ne changera pas. En ce qui concerne la politique internationale, c'est un problème qui concerne le fédéral. Il appartiendra au peuple d'exprimer par son vote son approbation ou sa désapprobation des mesures prises par le fédéral.

Telle est la déclaration que M. Maurice Duplessis, premier ministre de la province, a faite aux journalistes qui l'interrogeaient au sujet de la situation internationale.

Le centre de l'ancienne Ville Libre de Dantzig, qui a déchaîné la guerre européenne actuelle.

Les "atrocités" polonaises contre la minorité allemande

Lorsque l'on veut tuer son chien, on dit qu'il est galeux, dit un axiome populaire. L'Allemagne, en ces derniers jours, dissémine aux quatre coins du monde des histoires d'atrocités que les Polonais auraient commises contre des membres de la minorité allemande en Pologne. Ces histoires sont niées par le gouvernement polonais et par ses représentants à l'étranger. Ce n'est pas la première fois, d'ailleurs, que l'Allemagne se [illegible] du sort de ses nationaux vivant en Pologne. Propagande habile, mais qui n'a guère de fondements dans la vérité.

La Pologne, du moins jusqu'en ces derniers temps, a toujours loyalement respecté les engagements qu'elle avait pris envers ses minorités lorsqu'elle a signé le traité du 28 juin 1919. Les Allemands, au nombre de plus d'un million, jouissent en Pologne de la plus large liberté pour leur développement national, tant intellectuel qu'économique. Ils ont quatre écoles normales destinées à former les professeurs, de nombreuses écoles primaires, des écoles professionnelles, etc.

Ce qui est moins connu, c'est que le gouvernement polonais a été obligé, à plusieurs reprises, d'intervenir pour que les écoles qu'il accorde à la minorité ne servent pas à germaniser les petits Polonais, car les patrons allemands en Pologne, s'ils étaient laissés à eux-mêmes, contraindraient les ouvriers polonais, par l'intimidation et la menace, à envoyer leurs enfants à l'école allemande. Ce n'est pas sans raison que l'on a décerné aux Allemands de Pologne le nom de "minorité oppri-mante".

La minorité polonaise en Allemagne

Il y a un nombre assez important de Polonais en Allemagne, dans la Haute-Silésie, en Westphalie et en Rhénanie. Quel est-il exactement? Il est assez difficile de le savoir, car les Allemands refusent de reconnaître comme Polonais ceux qui, en plus de leur langue maternelle, parlent l'allemand. Si la politique minoritaire de la Pologne est soumise aux obligations d'un traité spécial, l'Allemagne n'a signé, sauf pour la Haute-Silésie, aucun acte diplomatique relatif à la situation de la minorité polonaise. L'article 113 de la Constitution de la république allemande, contient cependant les garanties suivantes: "Les populations de langue étrangère du Reich ne peuvent, du fait de la législation ni de l'administration, subir aucune atteinte dans le libre développement national, en particulier dans l'usage de leur langue maternelle dans l'enseignement, dans l'administration intérieure et dans la justice". Cet article est resté lettre morte. L'Allemagne s'est appliquée à germaniser les Polonais de la Haute-Silésie et des autres provinces allemandes.

La résistance

Afin de défendre leurs droits, les Polonais d'Allemagne ont constitué de nombreuses associations politiques, scolaires, religieuses, économiques, professionnelles, qui, depuis l'avènement de M. Hitler au pouvoir, ont été fortement réduites. Ils ont des journaux, mais ces publications doivent se borner à la simple information, car, si elles se font les interprètes des revendications de la minorité polonaise, elles s'exposent à des condamnations et à des représailles sévères.

Théoriquement, la minorité a le droit d'employer sa langue maternelle dans les bureaux de l'administration et devant les tribunaux; en pratique, elle se heurte à l'hostilité des fonctionnaires et des magistrats. [illegible] sermons et cantiques en polonais sont interdits.

On sait à quelle persécution scolaire les Polonais furent soumis avant la grande guerre. Après la guerre, les Allemands ont continué d'empêcher les enfants polonais d'apprendre leur langue maternelle.

En Haute-Silésie, où leurs droits scolaires sont protégés par des traités, les Polonais sont soumis à tant de vexations qu'ils se découragent de demander des écoles minoritaires. Le gouvernement ne leur donne pas les locaux nécessaires ni les personnes capables d'enseigner à leurs enfants. La conséquence en est que, d'après des statistiques récentes, sur les 80,000 enfants polonais de la Haute-Silésie, 506 seulement reçoivent l'enseignement en polonais, 719 suivent à l'école allemande des cours de langue polonaise, 3,706 apprennent le catéchisme en polonais.

Dans les autres régions, comme en Westphalie et en Rhénanie, où ils n'ont pas d'autres droits que les garanties théoriques inscrites dans la Constitution, les Polonais ont créé des cours libres du jour et du soir où leurs enfants apprennent la langue maternelle. Ceux qui ne fréquentent pas les écoles de la minorité vont à l'école allemande où ils sont sévèrement punis s'ils se servent de leur langue maternelle pour converser entre eux.

De plus, le gouvernement allemand poursuit une politique économique de colonisation et de germanisation à outrance qui a un double but: l'extermination des Polonais et le renforcement de l'élément allemand.

Tous ces faits, la propagande allemande se garde bien de les dénoncer, mais ils n'en sont pas moins vrais.

Ch. G.

—(Le Droit).

Le dernier effort de Pie XII

CITE DU VATICAN — Le Vatican a rendu public le texte du message du pape Pie XII lancé par l'entremise du cardinal Maglione, secrétaire d'Etat papal, en faveur de la paix. Voici le texte:

"Le Saint-Père ne peut abandonner l'espoir que les négociations actuelles serviront à trouver la solution pacifique et équitable que tout l'univers désire.

"Sa Sainteté prie, au nom de Dieu, les gouvernements d'Allemagne et de Pologne de faire tous les efforts possibles pour éviter tout incident capable d'aggraver la tension actuelle. Il a demandé aux gouvernements d'Angleterre, de France et d'Italie d'appuyer cette requête".

"Les Cahiers de l'Ouest"

Notre confrère la Survivance, d'Edmonton, vient d'entreprendre la publication d'une série de petites brochures connues sous le nom de "Cahiers de l'Ouest". Le premier cahier porte sur les "Cercles d'étude du mouvement coopératif". Ce sont les directives du mouvement d'Antigonish qui se trouvent condensées dans ces brèves pages.

"Le jour où les Canadiens français de l'Ouest, lit-on au début de la brochure, auront compris l'importance de ce mouvement et seront capables de l'appliquer, ce jour-là, le groupe français aura fait un [illegible] pour sa survivance et son progrès dans cette partie du pays".

On trouvera dans ce premier numéro des "Cahiers de l'Ouest" des conseils utiles sur la formation et le fonctionnement des cercles d'étude coopératifs. Il se vend au prix modique de 5 sous. Adresser les commandes: "Cahiers de l'Ouest", La Survivance, Edmonton, Alberta.

LE RENDEMENT EST SUPERIEUR AUX PREVISIONS

OTTAWA — Le bureau fédéral de la statistique a publié son rapport télégraphique hebdomadaire sur les récoltes. Ce rapport dit que la moisson et le battage vont leur train, dans les Prairies, et que les rendements sont supérieurs aux estimés faits avant les récoltes. On mentionne certains retards pour le battage, au Manitoba et en Saskatchewan.

Les conditions des moissons sont passablement bonnes dans les Prairies, depuis la dernière semaine, malgré certains retards dus aux pluies, dans la moitié est du Manitoba, et certaines averses locales, qui ont causé, dans la Saskatchewan, certaines interruptions du travail. Beaucoup de travail a été accompli dans le battage du blé, dans l'ouest du Manitoba, et le sud-est de la Saskatchewan. Le coupage et le battage vont bien, en général, dans la Saskatchewan et l'Alberta.

Les rendements sont meilleurs que ceux prévus, selon les estimés, à cause d'une longue période de sécheresse. Les qualités sont fort variables. La gelée a causé des dommages, dans le centre de l'Alberta, qui a eu une basse température durant la troisième semaine du dernier mois.

"Les récoltes, dans la province de Québec viennent bien à maturité, grâce à des conditions atmosphériques favorables. On y moissonnera des récoltes d'une bonne qualité, et le rendement sera des plus satisfaisants. Les grains sont pleins et de haute qualité".

Mgr Lebeau

OTTAWA — S. E. Mgr Antoniutti, délégué apostolique au Canada, annonce l'élévation de Mgr Joseph Lebeau, chancelier de l'archidiocèse d'Ottawa, au rang de protonotaire apostolique. Mgr Lebeau est chancelier depuis vingt-cinq ans. Il avait été curé à Hull et à Sainte-Agathe-des-Monts précédemment.

La JOURNÉE de L'ASSOCIATION d'ÉDUCATION

En raison de circonstances graves, l'exécutif de l'Association d'Education a décidé de retarder d'une semaine les visites des centres canadiens-français. Celles-ci commenceront le 17 septembre et non le 10, comme nous l'avions précédemment annoncé. Il en résulte un changement dans les dates fixées pour chaque région, dont on voudra bien tenir compte. Voici le programme tel que rectifié:

17 septembre

Fannystelle,
Haywood,
Saint-Claude,
Notre-Dame-de-Lourdes,
Saint-Lupicin,
Somerset,
Saint-Léon,
Bruxelles,
Mariapolis,
Dunrea,
Grande-Clairière,
Saint-Lazare.

24 septembre

McCreary,
Laurier,
Sainte-Amélie,
Sainte-Rose-du-Lac,
Toutes-Aides,
Saint-Georges,
Saint-François-Xavier,
Saint-Eustache,
Elie,
Saint-Laurent.

1er octobre

Lorette,
Sainte-Anne-des-Chênes,
La Broquerie,
Thibaultville,
Sainte-Geneviève,
Ile-de-Chênes,
Otterburne,
Saint-Pierre-Jolys,
Saint-Malo,
Aubigny,
Saint-Adolphe,
Sainte-Elisabeth.

8 octobre

Sainte-Agathe,
Saint-Jean-Baptiste,
Letellier,
Saint-Joseph,
Saint-Norbert,
La Salle,
Woodridge,
Saint-Labre,
Vassar,
South-Junction,
Fisher-Branch.

Que devient l'Eglise catholique en Autriche annexée et au pays des Sudètes

Ecoutons l'Archevêque de Salzbourg

On se demande souvent ce que devient l'Eglise catholique en Autriche annexée et au pays des Sudètes, c'est-à-dire dans ces parties de la Tchécoslovaquie qui ont été incorporées au Reich en octobre 1938, à la suite des accords de Munich.

En ce qui regarde l'Autriche, presque chaque jour apporte une nouvelle preuve du triste sort fait aux catholiques dans ce pays. Ces derniers temps, les manifestations hostiles à l'égard du Cardinal Innitzer se sont multipliées, notamment à l'occasion de sa tournée pastorale en Basse-Autriche. Quant aux confiscations de couvents, elles se succèdent, presque sans interruption.

Au début de juillet, dans une Lettre adressée à son clergé, l'Archevêque de Salzbourg, Mgr Waitz, qui s'était joint d'abord au Cardinal Innitzer, pour essayer d'établir des relations normales entre les catholiques autrichiens et les autorités publiques national-socialistes, en était venu à traduire en ces termes sa désillusion: "On nous a trompés honteusement. L'Allemagne a feint de s'adresser à nous comme une mère à ses enfants. Aujourd'hui, nous sommes édifiés. La haine national-socialiste, qui égale la haine bolchevique, s'est déchaînée dans ce pays contre l'Eglise. L'Autriche est devenue le champ d'expérience où l'on recherche jusqu'à quel degré il sera possible d'anéantir complètement le christianisme dans un pays".

Dans le territoire des Sudètes, la dissolution de toutes les associations catholiques a été ordonnée et la situation devient chaque jour un peu plus dure pour ceux qui, il y a à peine une année, appelaient Hitler de leurs voeux.

"Un espace libre de tout Concordat"

Mais ce que l'on doit considérer comme plus grave encore que tous les incidents chaque jour relatés dans la presse, c'est la prétention, encore officieuse mais nettement affichée, des juristes du IIIe Reich à estimer caducs et le Concordat autrichien de 1934 et le modus vivendi tchécoslovaque de 1928, qui s'appliquait tout aussi bien au territoire des Sudètes qu'au reste de la République. L'Autriche et le pays des Sudètes sont désormais, par suite des décrets pris par les représentants de la Grande Allemagne, "un espace libre de tout Concordat".

On imagine bien que, s'il en est ainsi, ce n'est pas en raison d'une négociation régulière et d'une entente avec le Saint-Siège. Celui-ci n'a point été consulté. Il en est ainsi "parce qu'il n'existe aucune continuité entre la République autrichienne et le Reich allemand, et que la République autrichienne a cessé d'exister".

Ces lignes sont extraites de la Revue: National-sozialistische Monatshefte (Cahiers mensuels nationaux-socialistes) et elles ont paru dans son fascicule de juillet. Elles ont pour auteur un juge de tribunal civil. "Le Concordat conclu entre la République autrichienne qui a cessé d'exister, d'une part, et la Curie romaine, d'autre part, partage le sort de l'Autriche. Lui aussi a cessé d'exister".

L'Autriche s'appelle aujourd'hui l'Ostmark, et le Concordat du Reich auquel elle a été incorporée ne peut être étendu à cette Ostmark, "car, explique notre juge, son caractère déterminé de règlement local, à l'exception des dispositions concernant le sacerdoce dans l'armée, dispositions conservées à un véritable d'un caractère nettement personnel". Et notre juge de conclure, en faisant imprimer cette formule en caractères gras: "Par conséquent, l'Ostmark est un espace libre de tout Concordat... Etant un espace libre de tout Concordat, l'Ostmark est soumise à la libre législation du Reich".

Le nouveau droit public allemand

On sourirait de la puérilité de ce raisonnement, s'il ne représentait que l'opinion d'un isolé, fût-il juge dans un tribunal. Mais M. Weber, professeur de droit public à la Faculté de Droit de Berlin, pense exactement de même et il vient de l'écrire, dans le numéro 13 de l'organe officiel qui porte ce titre: Revue de l'Académie du Droit allemand.

C'est à propos de deux décrets qui datent de la fin d'avril dernier et du début de mai, que M. Weber a exposé sa singulière doctrine. Ces décrets, promulgués pour l'Autriche et le pays des Sudètes, remplacent les impôts ecclésiastiques perçus dans l'ancien Reich, pour subvenir aux besoins des Eglises, par des "cotisations ecclésiastiques".

La différence entre les mots "impôts" et "cotisation", de prime abord, paraît minime. Or, elle est un fait considérable. L'impôt prévu par la loi, perçu par l'Etat, donnait aux Eglises — Eglise catholique ou protestante — une place officielle et leur constituait un rang privilégié dans la communauté nationale. Elles étaient, de ce fait, des institutions de droit public. Sous le régime de la cotisation, elles ne forment plus que des "associations enregistrées".

C'est bien ainsi que M. le Professeur Weber a interprété les décrets dont il s'agit. "Ces deux décrets, a-t-il écrit, suppriment les prestations faites jusqu'à présent par l'Etat aux Eglises, ou plus exactement toute obligation de l'Etat (y compris les fonds administrés par l'Etat), des communes et des patronages publics de contribuer à couvrir les besoins matériels et personnels des Eglises, de même que toute autre obligation d'accomplir des prestations périodiques, à moins que ces obligations ne découlent du patronage privé ou qu'elles ne soient fondées seulement sur des titres appartenant au droit privé".

Et M. Weber, pour conclure, d'ajouter: "Ce n'est pas seulement, surtout pour l'Autriche, une coupure nette avec le passé, mais cela signifie une évolution du principe de la séparation, par delà l'état de choses existant sur le territoire de l'ancien Reich, où les obligations de ce genre sont maintenues. Il est vrai que les prestations de l'Etat, loin d'être supprimées purement et simplement, ont été remplacées par le droit nouvellement accordé aux Eglises d'exiger des cotisations. De cette manière, le financement des Eglises, pour la première fois, au lieu de reposer sur les subventions publiques, sera assuré par leurs propres cotisations".

C'est là, au demeurant, qu'on voulait en venir. On commence par l'Autriche et le pays des Sudètes, où l'on retire aux Eglises tout concours matériel et tout appui moral de l'Etat. Du droit public, elles passent au droit privé des associations, et c'est bien le but visé aux fins de leur enlever des ressources et du prestige. Constatons que cette tactique a été employée ailleurs... et sans succès.

Saint-Boniface

Le diocèse de Saint-Boniface et la guerre

Des prières pour la paix ont été faites, dimanche, dans les églises du diocèse de Saint-Boniface.

A la cathédrale, Mgr Jubinville, P.D., V.G., a insisté sur la nécessité de la prière, de la pénitence et du sacrifice volontaire durant cette période d'épreuve.

Il y a, dans le diocèse de Saint-Boniface, plus de 4,000 polonais, un bon nombre groupés dans des paroisses homogènes, et la sympathie y est très vive pour cette vaillante nation.

On annonce que Son Excellence Mgr Yelle publiera prochainement une lettre pastorale à propos de la situation créée par la guerre et des devoirs qu'elle comporte pour les catholiques.

A l'Archevêché

Son Excellence Mgr Yelle est allé faire la visite pastorale et administrer la confirmation aux paroisses de Pinewood, Rainy River et missions qui en dépendent. Monseigneur a déjà visité les paroisses de la partie nord de l'Ontario et, cette fois-ci, visitera les fidèles de la partie sud.

A la cathédrale

Tertiaires

Il y aura réunion mensuelle des Tertiaires aujourd'hui. Messe à sept heures et demie ce matin et exercice ce soir à la même heure.

Retraite pour garçons

Vendredi soir s'ouvrira une retraite où sont conviés tous les garçons des grades VI à XII. La retraite durera jusqu'à lundi matin.

L'embellissement des cimetières

[illegible]

... sur une longueur de 30 pieds, devrait être refaite d'une manière convenable. Grâce au zèle du comité et à une bonne collaboration, le nivellement du terrain est chose faite. Il reste à obtenir un peu d'argent pour faire face à l'achat et au transport du gravier de revêtement et à la construction de ces 30 pieds d'entrée principale.

Est-il besoin de le dire, la question des cimetières nous intéresse tous. N'est-ce pas là le lieu de notre dernier repos et n'avons-nous pas un devoir à remplir près de nos disparus? L'an dernier, 112 de nos paroissiens y ont trouvé place. D'un autre côté, notre paroisse à qui appartient le cimetière, comme les livres en font foi, s'est toujours montrée généreuse pour le cimetière, et ce n'est que le besoin réel qui lui fait faire un appel pressant.

On peut donc espérer que ce mouvement de l'embellissement de nos cimetières sera compris et qu'avec la coopération de tous, on arrivera à avoir des cimetières qui nous feront honneur.

Au Musée

Nous avons reçu un beau portrait de M. l'abbé Dufresne, ancien curé de Lorette. Ce portrait a été offert par Mme Magloire Bénillard, de notre ville.

On a marqué d'étiquettes les objets qui sont exposés à la vue du public.

La collection Lavallée, constituée d'une vingtaine d'objets précieux par l'âge et les souvenirs qui s'y rattachent, a été étiquetée. Cela rend la visite de notre musée plus instructive et plus fructueuse. Peu à peu, le musée s'enrichit et [illegible]

Soirée en l'honneur de M. Marius Benoist

[illegible]

Petites notes

[illegible]

L'Office national du Cinéma

[illegible]

Déclaration de M. Murray en marge des nouvelles diffusées à Radio-Etat

[illegible]

La Société Saint-Jean-Baptiste à Saint François-Xavier

Paroisse historique. — Hommage au clergé séculier pionnier de l'Ouest. — Causerie de M. Narcisse Fournier sur le maintien de notre population rurale sur la terre. — Vibrant appel pour la colonisation de cette paroisse par M. C. Préfontaine.

Dimanche dernier, cette petite paroisse située sur la rivière Assiniboine et sur la grande route de l'Ouest, recevait la visite de la Société Saint-Jean-Baptiste. Pour bon nombre des 60 visiteurs, ce fut une révélation. Souvent on avait passé [illegible]

... aux prêtres séculiers, qui, depuis 1824, ont desservi cette paroisse: MM. Destroismaisons, Harper, Boucher, Laflèche, Kavanagh.

La réunion se continua dans la belle salle paroissiale. M. I. Hébert présenta les visiteurs de Saint-Boniface [illegible]

Programme d'étude du 2e Congrès national de l'Union des Jeunesses Catholiques Canadiennes

[illegible]

Tirer parti des "chances"

[illegible]

Une histoire de beurre

[illegible]

Pie XI et la Doctrine Sociale de l'Eglise

II — SOCIALISME

Pie XI a fait une étude détaillée des changements survenus dans le monde économique depuis un demi-siècle surtout. La conclusion s'impose, et telle qu'elle lui apparaît, le Pontife la donne au monde, dans ses Encycliques, en particulier "Quadragesimo Anno" et "Divini Redemptoris".

Le capitalisme n'est pas intrinsèquement mauvais, mais il a été vicié. La libre concurrence a fait place aujourd'hui à la dictature économique et a jeté dans le coeur des patrons comme des ouvriers, des riches comme des pauvres, des semences de discorde, de malaises sociaux, d'immoralité qui ont germé; et c'est le triste privilège de nos contemporains de récolter et d'engranger.

Des remèdes s'imposent, sérieux et puissants; le Pontife les étudie tous. Le socialisme est l'objet d'attention particulière, et Pie XI en vient aux conclusions suivantes:

La transformation du socialisme n'a évidemment pas échappé au Pontife. Léon XIII avait fortement condamné le socialisme dans son Encyclique "Rerum Novarum (1891). En toute loyauté, Pie XI reconnaît que ce socialisme a graduellement évolué depuis 40 ans. "Alors, en effet, le socialisme pouvait être considéré comme sensiblement un: il défendait des [illegible] "de même la société humaine n'est autre chose qu'une apparence ou une forme de la matière qui évolue suivant ses lois; par une nécessité inéluctable, elle tend, à travers un perpétuel conflit de forces, vers la synthèse finale: une société sans classe". (D. R. 9)

Cette évolution est fatale et cependant elle peut être pré- [illegible]

[illegible]

Le Pontife parle aussi dans ses écrits d'un mode spécial d'activité que toutes les formes de socialisme poussent plus ou moins à fond de nos jours: l'activité éducatrice; aspect culturel du socialisme, disons-nous, que nous n'avons pas le temps d'exposer. (cf "Quadragesimo Anno 15 mai 1931 et "Divini Illius Magistri", 31 déc. 1929).

Nous terminons par cet appel de Pie XI: "Mais tant s'en faut que nous repoussions et rejetions ces malheureux enfants qui ont été trompés et entraînés si loin de la vérité et du salut: au contraire, avec toute l'ardeur et toute la sollicitude dont nous sommes capable, nous les invitons à rentrer dans le sein de l'Eglise". (Qu. Anno, 137)

Ces paroles s'adressent aux socialistes, à tous, et avec quelle sincérité!

Abbé Emilien LEVEQUE, D.D., S.Sc.L.

LES LIVRES QU'IL FAUT LIRE

Napoléon et la trahison des Maréchaux, 1814

Collection Le Rayon d'Histoire, par Marcel DUPONT.

De 1804 à 1815, Napoléon créa vingt-cinq maréchaux d'Empire. Tous incontestablement étaient de grands soldats. De la part qu'ils avaient dans ses victoires et dans sa gloire, il les récompensa d'ailleurs fastueusement. Depuis Berthier, prince de Neufchâtel et de Wagram, et Murat, grand duc de Berg et de Clèves, roi des Naples, jusqu'à Mar- [illegible]

[illegible] laissé voir leur lassitude de la guerre et leur tiédeur pour celui qui met alors en jeu, dans l'ultime flambée de son génie, sa dernière chance. [illegible] avec quelques milliers d'hommes, épuisés de fatigue, mal nourris, à peine vêtus, sur une mer de cadavres, lui reste toujours le Dieu des batailles. Eux ne songent plus qu'au repos. Ils tremblent pour leurs bénéfices. Ils obéissent encore aux ordres — mollement —, mais déjà les discutent. Ney lui-même et Oudinot cherchent chaque jour davantage à décourager l'Empereur. Victor lâche pied. "Il faudrait que je sois partout à la fois", s'écrie Na- [illegible]

[illegible] hommes et 25 officiers, venant pour moitié des grenadiers et pour moitié des chasseurs à pied, sont enfin élus, avec 21 marins de la Garde et un escadron de chevau-légers-lanciers polonais qui a brigué l'honneur de suivre Napoléon. En face de la trahison des maréchaux, l'éternelle, la sublime fidélité des soldats.

Le livre de mon chien

par Edmond HARAUCOURT

"A mon chien, machine à aimer, hommage respectueux de son maître, machine à écrire". Dans ce salut, adressé au seuil du livre, à la mémoire d'un chien qui fut l'ami très cher de son foyer, ne voyez nulle fantaisie littéraire. Le livre du grand poète de l'Ame nue, du magnifique romancier de Amis, de Les Benoît, de Daâh le premier homme, est tout entier un "Eloge de la Bête".

Plus je connais les hommes, a dit je ne sais qui, et plus j'aime les animaux. M. Edmond Haraucourt a beaucoup vécu. Quatre-vingts années, qui se continuent dans la plus alerte des vieillesses, lui ont permis de juger les hommes et l'animal, en conclusion, à offrir aujourd'hui le témoignage de son esprit et de son coeur à quelques bêtes qui, à des époques diverses, de l'enfance à ces dernières années, ont été les amis de sa maison ou que les hasards de l'existence ont proposées à son observation, — tout amitié à sa sympathie.

Mais, avant d'évoquer nos "frères inférieurs" — tant que cela? —, ce que M. Edmond Haraucourt pense des hommes, il ne le leur envoie pas dire et la Lettre ouverte à mon chien est une satire digne de l'anthologie. Ce prétendu Roi de la création, qu'est-ce donc, au demeurant, sinon un usurpateur et un tyran, un éternel imitateur dans la pensée, dans la parole — l'Opinion? — un perroquet? Ce hominé si méprisant, quand, lui l'intelligent, il [illegible]

[illegible] justement le besoin d'aimer et d'être aimé, de comprendre et d'être compris, tout ce qu'il y avait de pathétiquement inquiet et de primitif dans ces deux "puits de silence", lui valut aussitôt le nom d'un personnage romanesque de l'écrivain, Daâh le premier homme.

Le roman de Daâh, vous le suivrez au long des quelque douze années de bonheur donné et reçu dans la maison de M. Edmond Haraucourt. Vous verrez vivre sous vos yeux une âme, oui une âme de bête, d'intelligence sans orgueil, de confiance totale et réfléchie, de délicatesse et de discrétion, d'amour, jusqu'au jour, qui fut un suprême "don d'amour et de confiance" où il lui fallut lui dire adieu à une si douce vie et s'en aller dormir dans le jardin breton de l'île Bréhat, son paradis de chaque été, à l'ombre des troènes.

Et d'autres bêtes, encore, passeront devant vous, amusantes et riches d'ingéniosité, comme le coq Castrès, follement intelligent, vous le verrez dans une dramatique aventure, que le maître d'école imbécile de M. de La Fontaine, éventrant comme le cheval Mazeppa tombé de la gloire militaire entre les brancards du dernier fiacre parisien, héroïques comme Jô, le chien de ferme belge, qui livrait le lait dans la campagne avec une conscience professionnelle que bien peu d'hommes connaissent encore, et qui, un triste soir, ne retrouva plus sa maison pulvérisée par les obus des Allemands — des Hommes.

Armand BIO.

Les relations entre parents et enfants chez les Soviets

Radio-Vatican a annoncé récemment que le chef des Sans-Dieu soviétiques, Yaroslavsky, s'était adressé au Procureur général de l'Union soviétique pour lui demander de poursuivre en justice les parents qui refusent d'envoyer leurs enfants dans les écoles athées; il paraît, en effet, que les parents religieux de [illegible]

[illegible] leurs devoirs religieux; s'ils ne tiennent pas compte de cette interdiction, ils seront considérés comme ayant enfreint la loi soviétique. D'autre part, une nouvelle loi est à l'étude, qui permettra aux enfants de poursuivre leurs parents devant la loi pour excès d'autorité ou pour actes de représailles envers eux.

La Campagne Canadienne

R. P. Adélard Dugré, S.J.
Editeur: l'Association Cath. des Voyageurs de Commerce, section des Trois-Rivières.

Illustrateur: MAURICE RAYMOND, Montréal
Commentateur: LEOVIDE FRANCOEUR, M.D. Saint-Tite, (Champlain).

Grâce à la courtoisie du R. P. Adélard Dugré, S.J., et de l'éditeur "Le Messager" nous présentons aujourd'hui à nos lecteurs: "La Campagne canadienne".

Le R. P. Dugré, assistant des Jésuites à Rome, a su faire passer dans son livre toute l'âme canadienne. Ce roman résumé, illustré par un jeune artiste plein de talent, M. Maurice Raymond, 410 Est, Beaubien, Montréal, se gravera davantage, par la puissance de l'image, dans la mémoire des jeunes.

L'A. C. V. est aussi heureuse de vous présenter un nouveau commentateur dans la personne du Dr Léovide Francoeur, Saint-Tite, comté de Champlain. Médecin recherché, le docteur Francoeur veut bien, entre les soucis de sa profession, mettre au service de sa race les talents multiples dont Dieu l'a doté.

LES EDITEURS.

[illegible]

À Travers les Centres Français

[illegible]

Baptêmes

[illegible]

Aubigny

Soirée récréative le samedi 9

Les jeunes filles d'Aubigny ont organisé une soirée récréative pour le samedi 9 septembre prochain, au bénéfice des oeuvres paroissiales. [illegible]

Sainte-Anne-des-Chenes

[illegible]

N.-D. de Lourdes

[illegible]

Lorette

[illegible]

Joseph-H. Therrien a acheté la propriété de la succession Victor Dufresne.

Plusieurs demandes d'achat ou loyer de terrain nous sont venues de l'extérieur dans le courant de l'été. [illegible]

M. Urgel Rémillard revient à Lorette. Il occupera la maison de M. La Turcotte, laissée vacante par M. Jules Ferland qui est entré dernièrement dans sa nouvelle demeure.

Le départ de Mlle Annie Dufresne, qui quitte la paroisse, nous prive des services qu'elle a rendus comme organiste depuis une dizaine d'années. Mlle Léontine Landry la remplacera dans cette fonction.

Ste-Amélie

[illegible]

L'inquiétude sape le système nerveux

[illegible]

Plan de l'hôpital [illegible], actuellement en construction, à [illegible]

Maison Saint-Joseph

Exposition provinciale des fleurs et des fruits

[illegible]

La Broquerie

[illegible]

Pleins pouvoirs votés au gouvernement suisse

[illegible]

Le gouvernement slovaque abdique tout pouvoir

[illegible]

Prochaine libération des prisonniers français en Espagne

[illegible]

Le maréchal Weygand chef des armées en Orient

[illegible]

L'aviation française jugée en Angleterre

[illegible]

Les restrictions en Allemagne

[illegible]

La Légion tchèque dissoute

[illegible]

On évacue les enfants de Paris

[illegible]

Epitaphes

[illegible]

Cours de grain fourni par

James Richardson & Sons Ltd.

[illegible], EDIFICE GRAIN EXCHANGE, WINNIPEG TEL. [illegible]

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Août	28	29	30	31	Sept. 1er	2
BLE						
Nord No 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Nord No 2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Nord No 3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
No 4	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
No 5	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
No 6	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fourrage	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sur voie [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
No 1 Durum	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
No 2 Durum	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
No 3 Durum	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Inférieur Nord 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Inférieur Nord 2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Inférieur Nord 3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible] 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible] 2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible] 3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Rej. Nord 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Rej. Nord 2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Rej. Nord 3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Printemps 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Printemps 2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Printemps 3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
AVOINE						
C.W. No 2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
C.W. No 3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fourrage No 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fourrage No 2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fourrage No 3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sur voie [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
ORGE						
6 rangs	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fourrage No 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fourrage No 2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fourrage No 3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sur voie [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
LIN						
C.W. No 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
C.W. No 2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
C.W. No 3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
C.W. No 4	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sur voie [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
SEIGLE						
C.W. No 2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
C.W. No 3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
C.W. 2 [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
C.W. No 4	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ergot [illegible] X	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sur voie [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

OPTIONS — WINNIPEG

BLE						
Oct.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Déc.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mai	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
AVOINE						
Oct.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Déc.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mai	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
ORGE						
Oct.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Déc.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mai	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Oct. [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
LIN						
Oct.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Déc.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
SEIGLE						
Oct.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Déc.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mai	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Pour lire au foyer le dimanche

LA FRANCE D'AUJOURD'HUI

Ce qu'en dit M. Jacques de Lacretelle, délégué de l'Académie française aux fêtes de "Maria Chapdelaine.

A l'Université de Montréal, à l'occasion de la remise de la première "bourse de voyage Maria-Chapdelaine" à cette institution, M. Jacques de Lacretelle, de l'Académie française, président honoraire de la Mission Maria-Chapdelaine, a prononcé un discours dont nous reproduisons de larges extraits:

Mesdames, Messieurs,

En me déléguant au Canada, en me priant d'apporter à vos chefs spirituels, à vos principaux magistrats, aux Amis de Maria Chapdelaine, enfin à votre peuple laborieux tout entier, un message de fidélité et d'amitié, l'Académie française ne m'a pas seulement accordé un grand honneur. Elle a satisfait chez moi la plus vive curiosité.

Je ne sais si vous vous doutez, Messieurs, de l'attrait que nous éprouvons tous, en France, pour votre pays. C'est un désir confus, mélange d'émerveillement, de respect et de familiarité. Vous présentez à notre imagination une figure où nous reconnaissons nos traits, où vos lèvres remuent comme les nôtres, et cependant, malgré cette attestation frappante, vous vivez loin de notre climat et hors de notre constitution nationale.

Bien mieux, vos coutumes, les tours de votre langage, ont gardé une empreinte que nous avons perdue. Vous êtes, pour employer une [illegible] déracinés, mais dont les racines plongent peut-être plus profondément que les nôtres dans l'ancien sol natal.

Et, en dehors de cette attraction physique, pour ainsi dire, il y a votre personnalité morale qui parle très haut à notre conscience. De l'autre côté de l'océan, vous vous dressez devant nous, Français de France, comme des cousins exemplaires qui ont gardé des trésors que nous avons, hélas! un peu dilapidés, et qui possèdent des recettes de bonheur toujours valables, quoi qu'on ait dit et quoi qu'on fasse contre elle.

Enfin, à toutes ces raisons qui nous poussent à vous connaître, il faut ajouter la séduction, le prestige de votre terre d'adoption. Là se [illegible] les jeunes Français, [illegible] un sol à défricher. Là le grand silence et la pureté de cette neige qui nous éblouit quelques jours, quelques heures seulement, au cours de l'hiver européen.

Ne croyez pas qu'en vous faisant ce tableau, je veuille vous flatter. Je vous assure que pour beaucoup d'adolescents de chez nous, pour beaucoup d'artistes ou de littérateurs aussi—car les uns et les autres sont également imaginatifs—vous vivez dans le cadre d'un grand et charmant conte de fées, où chacun se dit tout bas qu'il trouverait peut-être le talisman des aventures les plus belles et l'inspiration des oeuvres les plus fortes.

Et, précisément, cette quête de l'aventure, cette inspiration revivifiée par vos paysages vierges et par les moeurs simples de vos colons, n'est-ce pas un peu l'histoire de Louis Hémon, que nous célébrons aujourd'hui?

Après avoir parlé de Louis Hémon, de son séjour en Angleterre et au Canada, et de "Maria Chapdelaine", M. Lacretelle continue:

Messieurs, il y a plus d'un quart de siècle que Louis Hémon vivait sur les bords de votre Lac Saint-Jean, qu'il "faisait de la terre" avec vos hommes, et écrivait ce petit récit, si grand et si retentissant, que nous célébrons aujourd'hui.

Bien des événements se sont produits depuis cette époque. Et je ne parle pas seulement des fossés creusés pendant les guerres, mais de ces barrières qui se sont dressées ensuite entre les peuples et entre les races, de cet esprit de combat qui habite le cerveau de certains chefs de gouvernement.

Or, malgré ces ruines et ce retour à un égoïsme néfaste, vous avez devant vous aujourd'hui des Français que la curiosité de votre terre canadienne, la visite de vos Universités et de vos maisons, ont attirés, comme Louis Hémon avait été attiré naguère.

Et, après nous, d'autres viendront, n'en doutez pas. Les Amis de Maria Chapdelaine forment une famille qui prospérera.

Ces Français au nom de qui je parle, et qui vous remercient avec émotion de votre accueil, ne vous demandent pas de rester fidèles à nos ancêtres communs. Ce serait vous faire injure, et votre attachement séculaire — cet attachement sans exemple dans l'histoire des civilisations — nous le garantit. Mais ils vous demandent, ils vous demandent unanimement, j'en suis sûr, d'avoir confiance en la France d'aujourd'hui.

Je n'ignore pas — je vous le disais moi-même au début — que cette France n'est pas toujours à l'image de celle que vous révérez le plus. Elle manifeste tantôt de l'impatience et tantôt du laisser-aller; elle veut innover, elle agit par coups de tête. Mais il ne faut pas juger trop vite. ....Mais vous, Messieurs, qui êtes un peuple de pionniers, vous devez comprendre ces mouvements. De même que vos gens des provinces désirent "faire de la terre", gagner pied à pied sur la sombre forêt, nous sommes enclins, nous, vos cousins d'Europe, à "faire des idées". Nous rêvons d'agrandir l'espace où se meut l'esprit de l'innombrable famille humaine.

De là, dans tous les domaines, ces poussées de curiosité, ces hardiesses, ces expériences, qui nous font souvent frôler le pire et nous donnent l'apparence — mais l'apparence seulement — d'être des destructeurs.

S'il s'agit de littérature, vous voyez nos romanciers actuels s'attaquer à des sujets ou à des scènes qui naguère eussent fait scandale. C'est que nous voulons voir clair, nous avons la prétention, sans doute audacieuse, de débrouiller les secrets des humains; et nous pensons que, même si la Providence règle le cours de notre destinée, il n'est aucun de nos actes qui ne puisse être étudié à la lumière de la raison.

S'il s'agit de poésie, nous cherchons des licences nouvelles. S'il s'agit d'art, de peinture, par exemple, [illegible] au monde des formes et des couleurs.

Doit-on juger pour cela que notre littérature est en décomposition et notre art dégénéré, comme nos ennemis le proclament?

Non, Messieurs, car ces recherches suivent un grand principe, que dis-je? une vieille tradition que nous ne renierons jamais: celle qui veut que l'individu soit libre. Libre de suivre sa religion, de choisir son système de gouvernement et son métier. Libre d'affirmer sa personnalité.

Et il est faux de prétendre que ce libre choix conduit fatalement les esprits au désordre, à l'anarchie, qu'il ruine ces grands enseignements d'où découle notre civilisation.

Ainsi l'on vous dit qu'une grande partie de la France actuelle a perdu la Foi. Et cela vous trouble, vous, Canadiens français. Eh bien, ne croyez pas la lettre des statistiques; elle méconnait souvent la vérité profonde.

Pour vous en convaincre, prenez l'exemple de Louis Hémon. Il me semble qu'il y a bien un peu de fantaisie au cours de sa vie, et de l'esprit d'indépendance aussi. Enfin, bien qu'il soit de vieille souche catholique, il n'est peut-être pas très bon pratiquant, on nous l'avoue.... Et voilà qu'un jour, après avoir médité plus longuement devant les choses naturelles, il écrit un récit dont la France s'enthousiasme et qui n'est rien autre que la simple imagerie des sentiments chrétiens. A-t-il soudain reçu la grâce? Non. A-t-il eu le propos d'édifier ses contemporains? Pas davantage. C'est à la fois par l'élégance du coeur et le libre choix de l'artiste qu'il a reconnu et fait refleurir la beauté de ces sentiments.

Messieurs, je veux terminer sur ces mots, car ils ont pour moi la valeur d'un symbole. Je crois fermement que la France, en tant que nation, est capable de semblables adhésions, de semblables retours. Et cela, dans tous les domaines. Soyez convaincus qu'il est des sentiments envers lesquels nous ne sommes jamais longtemps impies.

Seulement nos conditions de vie sont différentes des vôtres, en ce temps-ci surtout. Nous habitons un continent plus morcelé, un territoire plus exposé aux infiltrations, où les difficultés s'entre-croisent et s'enveniment vite, où le matérialisme s'impose, par instants, comme une nécessité, où la concurrence et le rythme précipité de l'existence empiètent de plus en plus sur la vie intérieure.

Alors... alors il se peut qu'à la longue notre figure se soit déformée. Mais soyez persuadés que, dans ses traits essentiels, dans son expression intime, cette figure est bien celle que vos ancêtres ont emportée avec eux et qui règne encore à vos foyers.

Il y a quelques mois, lors de son passage à Paris, M. le sénateur Beaubien a éloquemment souhaité que le Canada continue à recevoir sa part de civilisation française et de culture latine. Il nous a conviés à fêter avec vous le troisième centenaire de la fondation de Montréal, que vous célébrerez en 1942.

Messieurs, au nom de mon pays, au nom de l'Académie française, je puis vous assurer que nous serons exacts au rendez-vous. Et c'est un au revoir que je dis à votre Université.

Ceux qui méprisent l'homme ne pensent de grands hommes.

VAUVENARGUES.

Le Canada sentinelle de la culture française

L'auteur de cet article, Mlle Geneviève Dorvyl, fit l'an dernier, on s'en souvient, en compagnie de M. Georges Héritier, une tournée artistique fort appréciée au Canada et aux Etats-Unis. On aimera à lire ce qu'elle pense de notre pays, après avoir pris contact avec nos populations de toutes les provinces.

Le Français qui arrive au Canada ne vient pas chercher là seulement l'émotion ordinaire qui accompagne tout voyageur avide de satisfaire une curiosité intellectuelle et de meubler son âme d'images neuves; il n'y vient pas non plus chercher, comme il peut le faire sur les rives méditerranéennes, ou dans les solitudes de l'Orient, les vestiges épars des civilisations dont fut nourri, à travers les siècles, l'esprit de ses ancêtres. C'est avec une émotion d'une tout autre nature, c'est avec une âme de pèlerin, qu'il voit approcher la terre où Jacques Cartier, abordant au nom du Roi de France, fit de la croix de Gaspé le symbole de la naissance d'une civilisation chrétienne et européenne dans l'Amérique du Nord.

Quand, tout au long du Saint-Laurent, ondulent les rives paisibles, baignées de l'atmosphère de nos campagnes de France; quand se découpent les villages aux doux noms de résonnances familières; quand, enfin, du haut de sa forteresse, la ville de Champlain dresse au-dessus du fleuve sa fière silhouette et semble—dans une envolée de cloches—souhaiter la bienvenue à qui lui apporte le message de la lointaine France, le voyageur français a l'impression de tourner le premier feuillet de l'épopée dont ses aïeux furent les héros. Car il vient en effet se pencher sur son Histoire, sur un passé qui fut le sien et dont chaque conquête fut marquée de son propre sang. Il vient contempler, dans les provinces de l'Est où s'est condensée la ténacité d'un peuple, le rempart autour duquel s'agitent les convulsions, la vie multiple et fiévreuse, grondante et bariolée du Nouveau-Monde. A l'abri de ce rempart, le voyageur français vient s'initier au secret du miracle de la survivance canadienne-française; il vient demander un enseignement et la foi dans l'avenir à ce peuple qui—à travers des luttes sanglantes et malgré l'isolement où le laissa la France pendant près d'un siècle—a su se souvenir de la souche dont il est le rameau fidèle. "Je me souviens"— phrase pieuse et claire expliquant et renforçant le Lys de la Maison de France qui domine le blason canadien comme il domine l'histoire de ce pays. "Je me souviens" profession de foi qui s'est transmise, tel un flambeau sacré, dans la chaine du temps, soudant le présent au passé et préparant l'avenir.

C'est cette force du souvenir, assurant le maintien des traditions de la langue et de la religion, qui fit du Canada français, aujourd'hui puissance internationale, le gardien vigilant des principes sacrés et des vertus ancestrales nés de nos premiers pionniers. Au seuil d'un immense continent, la province de Québec projette le rayonnement, chaque jour plus intense et plus affermi, de l'esprit français, de la culture française.

Si, pendant un temps, la France, absorbée par d'incessantes difficultés intérieures et extérieures, n'a pu apprécier à sa juste valeur le rude combat que menaient loin d'elle — afin d'assurer sa survivance en Amérique — les fils de ceux qui y plantèrent son drapeau, elle exprime aujourd'hui sa gratitude devant l'oeuvre accomplie.

Quelle est maintenant la position du Canada français, [illegible] par la domination anglo-saxonne, et par l'américanisation de la vie matérielle? Comment les Canadiens français peuvent-ils maintenir ce prestige de l'esprit français; quel est l'avenir de la culture française dont ils sont plus que jamais les dévoués défenseurs, en Amérique du Nord? Là encore, c'est sur le passé, où elle puise ses raisons d'être et sa base inébranlable, que doit s'appuyer la foi dans cet avenir. Comment douter d'un peuple qui, depuis l'époque déjà lointaine où notre pavillon "ferma son aile blanche et repassa les mers", a donné chaque heure de sa vie nationale et familiale pour défendre âprement ses droits à la sauvegarde d'un héritage qui le fit ce qu'il est, intellectuellement et moralement?

Il suffit de se souvenir des années qui suivirent la défaite, de l'opiniâtre résistance contre l'assimilation à la langue du vainqueur, et, dans cet ordre d'idées, la courageuse intervention de L.-H. Lafontaine —luttant contre le projet de ne reconnaître, comme seuls textes officiels, que ceux établis en anglais,— et imposant au Parlement dès une première séance sa langue maternelle; puis, des émeutes de 1837-1838 éclatant sur la question des pauvres écoles de français; enfin, il suffit de se rappeler également le soin pieux dont on entourait les vieux livres français, vénérés comme des reliques et souvent copiés à la main lorsque les exemplaires en devenaient trop rares, toutes relations avec la France étant rompues. Ainsi se perpétuait notre doux parler, et les gaies chansons de nos provinces continuaient à planer sur les berceaux. Et, par dessus tout, il n'est que de considérer l'oeuvre gigantesque accomplie par le clergé. Oeuvre d'évangélisation d'abord, où s'inscrit le martyre des Récollets et des Jésuites, l'abnégation de Marie de l'Incarnation et de Marguerite Bourgeois; oeuvre de survivance où le prêtre de la paroisse rallie sous un même idéal de langue et de religion les catholiques opprimés; oeuvre de résurrection dès que l'autonomie des provinces va permettre, et surtout dans celle du Québec, l'épanouissement des écoles, la renaissance des congrégations sans cesse accrues et l'essor des forces intellectuelles, au moment même où la France reprend contact avec ce sol qui fut sien et lui envoie le bénéfice de sa production littéraire; et maintenant, enfin, oeuvre de stabilisation des efforts accomplis, et extension continuelle de la puissance de rayonnement intellectuel aussi bien que spirituel du Canada français sur le Nouveau-Monde. Autour de l'université de Montréal les institutions scientifiques se multiplient, de nombreuses sociétés se consacrent à la défense de la langue française. Les deux grandes Universités, celle de Montréal et celle de Québec, demeurent le centre de l'expansion française en conservant, indéfectiblement liées, la tradition de civilisation latine et la morale millénaire. Les hommes d'élite qui les dirigent sont allés demander pour la plupart à la vieille Mère-Patrie, le secret de l'hégémonie de sa haute culture à travers le monde.

Tout cela illustre d'une manière saisissante ce que peut la rencontre de deux langues et de deux cultures qui s'affrontent non pour se combattre, mais pour se compléter, chacune d'elle apportant à l'autre les éléments qui concourent à son enrichissement, non point à son asservissement. Par sa ténacité à maintenir les vertus héréditaires amassées au cours des siècles, le Canadien français a réalisé avec la nation dont il est le sujet, une entente cordiale. Il n'est plus question de vainqueur ni de vaincu. Canadien d'abord, britannique ensuite; aucune hostilité. Le drapeau français flotte à côté de celui de l'Angleterre; à celle-ci la fidélité politique, à celle-là, la fidélité spirituelle. La pénétration des deux formations intellectuelles ne fait pas du Canadien français un homme qui oscille vers l'une ou l'autre nation. Il est, et demeure Canadien; mais, parce qu'il se souvient, il veut orner son esprit "à la française", alors qu'il accepte le commerce anglais et un régime de vie américain. Il apprécie le haut enseignement anglo-saxon, il y participe pour l'enrichissement de sa personnalité et la nécessité primordiale de vie; mais il conserve une prédilection pour tout ce qui vient de France et dans sa production littéraire, il aime, recherche la consécration de Paris et se réclame de la maîtrise de ses écrivains.

Il est évident que si nos frères canadiens cèdent au bilinguisme du fait même de leur situation économique et politique, ils n'en étendent pas moins chaque jour le prestige de leur formation intellectuelle puisée aux sources hellène et latine, et de leur langue sauvegardée. Je n'en veux pour preuve, dans un pays où la force de la natalité assure la vitalité, que la floraison admirable des grands collèges, séminaires, instituts pédagogiques, écoles normales, écoles primaires supérieures, où il n'est pas rare de voir groupé 600 ou 700 étudiants formant une jeunesse avide de tout ce qui vient de France. Et quelle émotion pour le visiteur français d'écouter battre ces coeurs fidèles. Cette émotion, je l'ai éprouvée tout au long de mon voyage—même en remontant vers l'Ouest jusqu'au Pacifique—et surtout dans ces grands établissements d'enseignement où, accompagnée de l'éminent artiste qu'est Georges Héritier, nous faisions revivre devant cette magnifique génération les pages immortelles de nos chefs-d'oeuvre classiques, essayant de faire passer en ces pages un peu du souffle de par delà l'Océan. Partout la même vibration, le même accueil fraternel et émouvant: notre Marseillaise et le chant canadien alternant devant nos trois couleurs, et dans les paroles de bienvenue des Supérieurs et Directeurs, toujours la célébration du culte du souvenir, l'évocation émue de l'ancienne Patrie, l'appel à la fidélité des traditions ancestrales.

Depuis longtemps déjà, la province de Québec ne peut plus contenir dans ses seules limites les Canadiens français. A leurs familles sans cesse croissantes, il faut des champs plus vastes d'exploitation. Le Manitoba, l'Ontario, les autres provinces de l'Ouest les comptent déjà en très grand nombre et l'aide de Québec leur permet d'avoir des écoles bien à eux où ils peuvent apprendre le français, malgré une législation qui fait passer l'anglais en premier. Et si dans certaines contrées, ils ne bénéficient pas toujours du même régime—ceci surtout dans les villages—leur opiniâtreté les garde toujours fidèles à leur langue maternelle.

Cette survivance du génie français qui assigne à la France, à défaut d'une prépondérance politique, une prépondérance spirituelle en terre d'Amérique, est plus éclatante, plus affirmée que jamais à mesure que, dégagée de toute lutte intestine, l'élite canadienne-française assure la vitalité de l'esprit national. Et cette élite grandit, chaque jour plus nombreuse au sein des admirables institutions qui sont la gloire du Canada. D'ailleurs, le geste d'associer à l'une de nos plus grandes fêtes nationales, comme légat du Pape à Domremy, la noble figure du cardinal Villeneuve, n'a pu que rapprocher plus étroitement la France et ceux qui s'enorgueillissent — à juste titre — de conserver pieusement au delà de l'Atlantique, les vertus séculaires qu'elle leur confia jadis.

Geneviève DORVYL,
Directrice des "Tréteaux d'Art de Paris".

En Missionnant...

La conversion de Hole River ou Wanipigow

Au commencement d'octobre, je fis encore une visite rapide à Hole River, pour voir où les hommes en étaient rendus avec la construction de la nouvelle église. Celle-ci était déjà couverte, le clocher était monté et la croix surmontait le tout. A l'intérieur, Pierre Laverdière venait de finir le maître-autel et j'eus le bonheur, pendant ce dernier voyage, de dire la première messe dans la nouvelle église. Le contremaître, avec son fils, était déjà revenu à Fort Alexandre; les Indiens, sous la direction de Pierre Laverdière, étaient capables de finir l'intérieur. Ils commencèrent tout de suite à faire les bancs; trois hommes, pendant deux mois, travaillèrent à ces bancs, et réussirent à les faire commodes, artistiques et solides. Pierre Laverdière lui-même construisit la table de communion.

Mon stage à Hole River, cette fois, fut seulement de deux jours; il fallut hâter mon retour à Fort Alexandre avant la prise des glaces.

Au commencement de janvier 1930, je partis de nouveau avec mon guide fidèle, Xavier Spence, sur la glace, pour Hole River. Notre voiture était bien chargée. Nous emportions avec nous tout le "beaver board" nécessaire pour couvrir tout l'intérieur de l'église et l'intérieur de la sacristie; et en plus nous avions un grand poêle pour la sacristie. Les bancs de l'église étaient déjà finis et Pierre Laverdière, avec son équipe, se mit tout de suite à placer le "beaver board". Avant mon départ, l'église était pour ainsi dire toute achevée. Cette première visite à Hole River depuis la construction de notre église devint une visite mémorable.

Pour la première fois, on eut assez de place pour loger tout le monde; tous les soirs, l'église était bondée. Les païens aussi bien que les soi-disant protestants et catholiques assistaient indifféremment à tous les exercices de la mission.

Le soir, quand notre cloche sonna et envoya ses notes argentines à travers l'air glacé, on vit aussitôt de toutes les directions de la forêt poindre des lumières ambulantes qui dirigeaient les pas des fidèles, à travers la neige, vers notre nouvelle église de Hole River. Le troisième jour de mon arrivée, toute la réserve était en liesse. Jacob Black, l'ex-grand chef de la médecine sauvage, avait, le soir précédent, reçu très solennellement le baptême des adultes. John Monias et sa femme, Adèle, lui avaient servi de parrain et marraine. Le lendemain, à la messe, on célébra le mariage chrétien du vieux Jacob; sa femme et lui avancèrent au pied de l'autel et reçurent la bénédiction nuptiale.... Tout le village indien assista à cette messe. A midi, il y eut grand banquet à la maison de John Monias; et toute la soirée jusque très tard dans la nuit, les joueurs de violon furent très occupés, car une noce indienne peut difficilement se concevoir sans danse. Ces danses de noces sont d'ailleurs très inoffensives.

Après le baptême de Jacob, je fis aussitôt une autre conquête. Dans mes visites à travers la réserve, j'entrai avec mon guide dans la cabane d'une vieille indienne, veuve âgée de soixante-dix ans. La pauvre vieille se lamentait; elle était maintenant toute seule sur la terre; elle venait de perdre son fils unique, dans un accident de chasse. On la consola de notre mieux, et en plus on lui proposa de se faire catholique, pour avoir le bonheur parfait sur la terre et dans l'autre monde. La pauvre vieille ne se laissa pas prier; elle réfléchit un instant et exprima tout de suite le désir de se faire baptiser. Son instruction ne fut pas longue; après plusieurs leçons de catéchisme je la baptisai et elle fit sa première communion avant mon départ de la réserve. D'autres personnes encore vinrent me trouver pour se faire baptiser. Ainsi Collin Ramsay et sa femme qui, dans un voyage antécédant, m'avaient promis de se faire catholiques un peu plus tard, quand j'avais baptisé dans leur maison leurs deux enfants très malades, vinrent me trouver à la nouvelle église pour remplir leur promesse. Ils reçurent le baptême en même temps, et avec pompe, devant tous les fidèles réunis. Depuis la construction de l'église, les conversions s'annonçaient tous les jours plus nombreuses.

A la fin de janvier, je quittai Hole River pour rentrer à Fort Alexandre. Au mois de mars je retournai de nouveau à Hole River, surtout pour faire faire les Pâques à mes gens. A cette occasion, je fis encore plusieurs baptêmes de jeunes gens et je revalidai d'anciens mariages faits autrefois devant le ministre. Ceci, plus que toute autre chose, excita les protestants. Il y avait sur la réserve une fille d'un ancien ministre; celle-ci protesta ouvertement contre cette manière de faire du prêtre catholique. Une autre femme également nargua les catholiques; elle avait été élevée à l'école protestante de Brandon. En ma présence, alors qu'elle était en compagnie de plusieurs personnes, elle fit des réflexions saugrenues sur nos catholiques et elle disait en ricanant: "Ça va se faire tous catholiques maintenant et nous irons très certainement au ciel". Le maître d'école de la réserve, remplaçant le ministre, essayait de faire peur aux gens, en disant que c'était contre la loi du pays de se marier deux fois. Il considérait la revalidation des mariages que je faisais comme un second mariage et les Indiens pour un moment eurent peur d'aller en prison. C'est à propos de ces mariages revalidés que la Police Montée vint visiter mes registres de mariage. Mais entre temps, le nombre de nos chrétiens monta toujours. Et quel plaisir c'était pour moi d'entendre ces nouveaux chrétiens prier et chanter si bien dans notre belle chapelle de Hole River! Nous n'avions pas encore d'harmonium pour guider le chant, et cependant nos gens chantaient admirablement bien. Ils apprenaient les prières en un rien de temps, et tous ensemble, à l'église. La récitation du chapelet devint leur prière favorite; je connais une jeune femme convertie qui disait jusqu'à dix chapelets par jour. Dès le commencement, nos convertis prirent la coutume d'aller à l'église tous les dimanches de l'année, et cette coutume dure encore aujourd'hui.

En l'absence du missionnaire, quelqu'un sonne la cloche vers dix heures du matin, tous les dimanches, et nos gens se réunissent aussitôt à l'église pour chanter des cantiques et réciter le chapelet. La dévotion à la sainte Eucharistie eut aussi du grand ascendant sur le coeur de nos gens; sans les exhorter d'une manière spéciale à recevoir fréquemment ce sacrement, mes Indiens [illegible] passer le missionnaire sans aller plusieurs fois à la sainte communion. En face de la mort, ils se montraient héroïques. Les Indiens catholiques, en général, n'ont pas peur de la mort. Ils se préparent ordinairement très bien à rencontrer leur Juge, qu'ils regardent plutôt comme un juge miséricordieux. C'est étonnant comment les Indiens, en général, meurent très paisiblement. Le Maître, sans doute, à cause de la vie de pauvreté et de privation qu'ils mènent ici bas, et surtout à cause de leurs connaissances moindres que celles des Blancs, le Maître dis-je, les juge moins sévèrement que nous autres. Pour beaucoup d'Indiens, la mort est une amie qui les délivre des souffrances de cette vie et leur ouvre les portes du ciel, où se trouve le bonheur éternel; c'est pour cela que moi-même, quand je demandais aux Indiens mourants s'ils avaient peur de la mort, ils me répondaient invariablement: "Mon Père, je n'ai pas peur de mourir, je suis même content de mourir".

A Hole River comme ailleurs, la moyenne des décès était très élevée. De mes nouveaux convertis et baptisés, dans l'espace de dix ans, quarante-six sont morts. Tous ces morts reposent en paix au pied de la croix de notre cimetière, lequel se trouve près de notre chapelle. Ce cimetière est un véritable champ sacré que les Indiens gardent très net. Chaque tombe, au commencement, reçoit sa petite croix en bois qui, plus tard, est parfois remplacée par un monument en pierre. Chaque année les tombes sont relevées, réarrangées et ornées de fleurs. Quand quelqu'un meurt pendant mon absence, les Indiens eux-mêmes l'ensevelissent en l'accompagnant de beaucoup de prières, et dès que j'arrive de nouveau sur la réserve, ils me demandent de bénir la fosse.

Une chose encore bien surprenante que je remarquais parmi mes nouveaux chrétiens, était la manière rapide et absolue avec laquelle ils renonçaient à leurs vieilles coutumes païennes d'enterrer leurs morts. On sait qu'aux enterrements païens, les sauvages poussent des lamentations qui font frémir. Avec le mort, dans sa fosse, on enterre les choses qu'il avait aimés sur la terre. Sur sa tombe, on construit une cabane avec une petite ouverture en avant pour laisser passer l'esprit. En face de la cabane mortuaire, on place des assiettes, des gobelets, des théières, du thé, des allumettes, même un petit fagot de bois, quelquefois une chaise sur laquelle le mort peut se reposer. Toutes ces choses disparurent immédiatement des tombes de nos nouveaux chrétiens. Les lamentations horribles sont inconnues à leurs enterrements; aujourd'hui ils ont le chapelet à la main et prient ou chantent encore des hymnes sacrées autour de la tombe de leurs morts.

A l'église, j'appuyais beaucoup sur la nécessité de prier pour les défunts et mes nouveaux chrétiens suivaient facilement ce conseil. Avant chaque enterrement, ils se réunissaient tous dans la maison de celui qui était décédé et pendant deux jours et deux nuits de suite, pendant que le corps était exposé, ils priaient et chantaient sans cesse autour de la bière. Et pendant des semaines entières, ils allaient encore réciter des prières sur la tombe du défunt. En tout cela, ils suivaient les coutumes établies dans nos vieilles réserves catholiques. J'avais raison d'être fier de mes nouveaux catholiques de Hole River.

M. KALMES, O.M.I.

AU SACRÉ-COEUR

Nos différentes sociétés recommencent leurs activités petit à petit. Le Club Sportif a ouvert ses portes [illegible] soir. Toutes les personnes de langue française qui désirent devenir membres de ce Club sont priées de s'adresser à notre secrétaire au plus tôt possible. Notre salle du Club a fait sa toilette, [illegible] et est des plus élégantes. Venez voir, [illegible]

[illegible] prochain le Club fera ses grandes élections.

• • •

Notre école a aussi reçu les enfants, hier, le 5. Nous demandons aux parents de nous envoyer sans retard ceux des enfants qui ne se sont pas encore présentés.

WINNIPEG

Mme H. T. Roscier réélue présidente des Amicales catholiques

[illegible] s'est terminé le quatrième congrès biennal de la Fédération Canadienne des Amicales de Couvent, tenu à l'Académie Sainte-Marie.

L'élection de l'exécutif pour les deux prochaines années a donné les résultats suivants: présidente nationale, Mme Harry T. Roscier, Toronto; vice-présidente anglaise, Mme Cyril Richards, Enderby, C.-A.; vice-présidente française, Mlle Sheila [illegible], Ottawa; secrétaire, Mme A. W. [illegible], Winnipeg et trésorière, Mlle Mary Chisholm, Toronto.

Des [illegible] furent exprimés aux Rév. Soeurs de l'Académie Sainte-Marie et du couvent du Sacré-Coeur pour l'aide précieuse apportée au succès de ce congrès.

Après l'assemblée les déléguées visitèrent l'Académie Saint-Joseph et [illegible] à l'Académie Sainte-Marie où le thé fut servi. [illegible]

Une [illegible] dans la soirée pour les religieuses et les membres de la Fédération.

PETITES NOTES

La garden-party que devait donner ce soir M. Gérard [illegible], en l'honneur des "Jeunes Filles de France", est [illegible]

• • •

Nos respectueuses félicitations au R. P. F.-X. [illegible], S.M., qui vient de célébrer le 25e anniversaire de sa première profession religieuse dans la Société de Marie.

• • •

Mlle André Gallant est de retour à San Rafael, Cal., après un séjour de trois mois passé à Notre-Dame-[illegible] chez ses parents, le Dr et Mme A. Gallant.

• • •

M. et Mme J.-O. Latrémouille et leur fille, Marie, sont de retour de Malachi, Ont., où ils ont passé l'été.

Quand vous faites affaire avec nos annonceurs mentionnez la "Liberté".

Petites Annonces

TARIF: 2 sous par mot. Minimum: 30 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

A VENDRE, 5 milles sud-est de Ste-Anne-des-Chênes, 200 acres, 80 cultivés; maison, grainerie, étable, puits, etc. Raison, santé: $[illegible]. Facile, comptant. Boîte 23 "La Liberté". 11p

MAISON DE PENSION. Pour collégiens ou pensionnaires de gouvernement. Bon chez soi, cuisine excellente. Belles chambres; prix raisonnables. 538, rue Langevin, Saint-Boniface. 11p

A VENDRE. Poney Shetland avec voiture, attelage et selle. S'adresser à 609, ave. Youville, Winnipeg; pour renseignements ou appeler 23 [illegible]. [illegible]

A VENDRE — 240 acres dans paroisse française: 200 en levure et trèfle, 40 en bon bois de [illegible]. Clôturé, près du village, toutes commodités. Boîte 22, "La Liberté". 11p

SACRIFIERAIS jolie maison meublée, quatre chambres, 35 milles sud-est de Winnipeg. Mme Arthur Grégoire, Richer, Man. 11p

CHAMBRE à louer, avec pension si désirée, pour étudiant au Collège d'Agriculture. Prix raisonnable. J.-O. Tellier, 308, rue Hudson, Fort Garry. 11p

Aux Français qui étaient en Russie avant la guerre de 1914

Un décret du 25 juillet dernier (publié au Journal Officiel du 28 juillet, page 9323) fixe les mesures propres à assurer l'exécution de la Loi du 25 mai 1939 tendant à l'attribution de secours aux personnes physiques françaises qui étaient fixées en Russie avant la guerre de 1914.

Le Comité d'Assistance institué par la Loi et qui vient d'être nommé par Arrêté du 28 juillet, a tenu sa première séance le 31 juillet. Au cours de celle-ci, il a décidé d'inviter les nationaux fixés en Russie avant la guerre atteints dans leurs biens, droits ou intérêts du fait de la révolution russe, dont la situation matérielle actuelle est de nature à justifier l'octroi d'un secours, d'adresser sans retard une demande à l'Office des Biens et Intérêts Privés, (Service Russe), 161, avenue Malakoff, à Paris (16e).

A cette demande, que les intéressés peuvent présenter personnellement, devront être jointes toutes pièces et justifications susceptibles d'en établir le bien-fondé.

Le "Figaro" du Saint-Père vient de mourir

Le barbier du Pape Pie XII, Luigi Evangelisti, vient de mourir à Rome il y a quelques jours.

Ce brave "Figaro" avait, avant et après l'élection du Souverain pontife, la visite de nombreux journalistes. Depuis des années, en effet, il avait le privilège de servir les prélats de la cité du Vatican et connaissait ainsi maints détails intéressants. Le matin même du Conclave, il prêta encore ses services au Cardinal Secrétaire d'Etat, Mgr Pacelli.

Que son noble client, sur lequel Evangelisti savait évidemment des milliers d'anecdotes et qu'il ne pouvait assez louer, dût devenir Pape, voilà qui ne faisait aucun doute pour le barbier, dès avant le Conclave. Et lorsque le Cardinal Pacelli fut effectivement élevé au Pontificat suprême, la petite boutique du Borgo Pio fut assaillie par les journalistes en quête de détails sur la vie du nouveau Pontife. Ce fut pour Luigi Evangelisti l'heure du triomphe. Il détailla les qualités du Saint-Père aussi longuement qu'il le voulut.

Evangelisti vient de mourir, à l'âge de 58 ans, à la suite d'une opération. Son fils lui succède, comme "[illegible]" dans la Cité du Vatican.

NOUVELLES DE PARTOUT

M. Pattullo dit que les Etats-Unis iront en guerre

FAIRBANKS, Alaska — Le premier ministre T. D. Pattullo, de la Colombie-Britannique, a déclaré, au cours d'un banquet qui lui a été offert: "Si l'Angleterre entre en guerre, le Canada entre également, et si le Canada entre en guerre, les Etats-Unis entrent également en guerre. Ils ne peuvent pas rester à l'écart, qu'ils le veuillent ou non. L'Angleterre et la France [illegible] les [illegible] de la démocratie".

Un Acadien nommé inspecteur d'écoles

CHARLOTTETOWN, I. P.-E. — Un Acadien vient d'être nommé inspecteur d'écoles de l'Ile du Prince-Edouard. Il s'agit de M. François Doiron, B.A., avocat, du bureau de M. Sabine [illegible], Charlottetown. Le nouvel inspecteur a d'abord enseigné dans les écoles primaires de l'Ile, puis au collège Saint-Dunstan pendant quatre ans. L'an dernier, il était professeur au collège Prince de Galles de Charlottetown.

M. André Siegfried à Montréal

MONTREAL — M. André Siegfried, professeur au Collège de France et à l'Ecole des sciences politiques de Paris, est au nombre des passagers qui ont débarqué du paquebot français Colombie, à Montréal. M. Siegfried a déjà fait plusieurs voyages au Canada et il a publié en 1906, le Canada, les deux races et il y a deux ou trois ans, le Canada, puissance internationale. Il est aussi l'auteur d'un ouvrage fameux, le Tableau des partis en France (1930).

L'organisation de guerre américaine

WASHINGTON — Le gouvernement américain a pris les mesures voulues pour connaître le nombre d'ouvriers qualifiés disponibles pour les besoins de l'industrie et de l'armée, advenant une guerre.

Le recensement de 1940 comprendra des demandes de renseignements sur le genre de travail accompli par les recensés, et leurs qualifications techniques. Une des grandes difficultés de la guerre est de trouver des compétences pour diverses activités industrielles et militaires.

Le Bureau conjoint de l'armée et marine a élaboré un système de conscription pour les services militaires. En vertu de ce plan, on procéderait d'abord à l'enrégimentement des hommes de 21 à 30 ans, soit [illegible] d'individus, à leurs bureaux de votation respectifs.

L'or britannique à l'abri

OTTAWA — Les menaces de guerre font affluer les capitaux à la Banque du Canada, et particulièrement l'or britannique. Depuis quelques semaines, environ $[illegible] en lingots d'or ont été expédiés des Iles Britanniques à la Banque du Canada. Celle-ci a accumulé dans ses voûtes $[illegible] d'or.

6 aviatrices canadiennes qualifiées comme pilotes

OTTAWA — Le Canada possède maintenant 6 aviatrices qualifiées comme pilotes, annonce Mlle Hyacinthe Lambert, secrétaire de l'Association des clubs canadiens d'aviation.

L'avion facilite l'arpentage

OTTAWA — Le transport [illegible] [illegible] dans l'arpentage de la frontière de la Saskatchewan et de l'Alberta. De point en point jusqu'au 60e degré, où finit la frontière, l'équipe d'arpentage se fit transporter par avion.

Les compagnies qui font du service aérien dans le voisinage fournirent leur concours et, après entente préalable, l'avion arrivait au camp de l'équipe, le jour fixé, et faisait le déménagement au site choisi pour le nouveau camp. On dut faire huit de ces déménagements d'une moyenne de sept milles. Et tout contribuait à rendre économique l'emploi de l'avion: les nombreux lacs du bouclier canadien, la photographie aérienne oblique qu'on avait de la région et le site géographique intermédiaire aux deux routes [illegible] par les services de malle [illegible] de Fort Smith et de Goldfields. De sorte que, tout compte fait, on estime que le transport par avion n'a coûté pour ce travail qu'environ la moitié du transport à dos d'homme.

Comme le travail s'est fait l'été, on avait réduit l'équipement et l'outillage au minimum; on s'épargna donc une tâche pénible et on eut des provisions de bouche plus variées qu'on put conserver en meilleur état. On recevait en effet la malle et des provisions fraîches à chaque déménagement, soit à chaque semaine à peu près, ce qui permit d'effectuer le travail dans ce district éloigné comme si on eût été dans le voisinage de régions populeuses.

Le canal de Panama aura de nouvelles écluses

Le New York Times rapporte de Cristobal que M. Woodring, secrétaire au Département de la Guerre, a déclaré, en arrivant dans cette ville, que la construction de nouvelles écluses pour le canal de Panama et de la route militaire de Rio à Hato sera entreprise immédiatement.

Les nouvelles écluses seront principalement d'intérêt stratégique, pour la défense du Canal, et le journal croit savoir qu'elles seront utilisées exclusivement par les navires de guerre ou, complémentairement, par les navires de trop fort tonnage pour les écluses actuelles.

Les usines du Pacifique Canadien et les munitions

Sir Edward Beatty, président du Pacifique Canadien, a déclaré, à son arrivée à Winnipeg, que les usines du Pacifique Canadien étaient prêtes à être livrées au gouvernement canadien pour la production des matériaux de guerre.

Il a dit que la compagnie travaille de concert avec le ministère de la guerre, que les troupes pourront être facilement transportées et que l'on a prévu les tentatives de sabotage.

A quelqu'un qui lui demandait si la guerre entraînerait l'unification des deux chemins de fer, sir Edward a répondu que la chose était possible, mais qu'il espérait que l'unification arriverait d'une autre façon.

FAIT PARTIR LA SALETÉ SANS ÉCURAGE

VOUS n'avez pas besoin de frotter ni d'écurer quand vous faites usage d'une solution de Lessive Gillett Pure en Flocons. Elle s'attaque directement à la saleté et la fait disparaître sans effort. Incomparable pour dégager les renvois obstrués, désinfecter la toilette, nettoyer les ustensiles et pour toutes sortes d'autres usages. Ayez-en toujours à votre portée.

[illegible]

GILLETT'S LYE

"Ne faites jamais dissoudre la lessive dans l'eau chaude. L'action de la lessive elle-même échauffe l'eau."

La Grande-Bretagne maîtresse des mers et l'Allemagne maîtresse des airs

WASHINGTON — La Grande-Bretagne est la première puissance navale du monde. Toutefois, en se basant sur les chiffres que possèdent les départements de la guerre et de la marine des Etats-Unis, il est indéniable que le Troisième Reich dépasse de beaucoup, dans le domaine de l'aviation, tous les autres pays.

Voici les chiffres qu'il a été possible de compiler à Washington avec l'aide d'experts:

Dans le domaine naval: Grande-Bretagne, [illegible] tonnes; Etats-Unis, 1,[illegible] tonnes; France, [illegible] tonnes; Italie, [illegible] tonnes; Allemagne, [illegible] tonnes.

Dans le domaine de l'air, il est plus difficile de fournir des précisions. Toutefois, on peut être certain qu'on donnait 10 avions à l'Allemagne, il faut en donner 6 à l'Italie; 5 à la Grande-Bretagne; 4 aux Etats-Unis; 2 à la France. On dit que l'Allemagne et l'Italie peuvent, immédiatement, envoyer 12,500 avions de guerre dans les airs. La France et la Grande-Bretagne ne peuvent en envoyer que 7,[illegible].

Pas de correspondants étrangers sur le front allemand

BERLIN — Il n'y aura pas de correspondants de guerre réguliers de l'étranger au front pendant la guerre germano-polonaise, a déclaré le commandement de l'armée à la Presse Associée. Cependant des groupes de correspondants seront amenés de temps en temps de Berlin aux endroits où l'activité militaire sera intéressante. Les correspondants porteront des masques à gaz et des casques d'acier et n'iront au front que peu de temps à la fois. Les correspondants étrangers actuellement dans les régions militaires doivent les quitter.

Une erreur psychologique de l'Allemagne

LONDRES — L'Allemagne s'est rendue coupable d'une extraordinaire erreur psychologique en croyant que son traité de non-agression avec la Russie soviétique allait causer une débandade des nations du front de paix, a déclaré à la radio, dans un message à l'Amérique du Nord, l'ancien secrétaire des Affaires étrangères de Grande-Bretagne, Anthony Eden.

"Cette fois, la conception de la bonne foi dans les rapports internationaux, du respect du droit des peuples, grands ou petits, va l'emporter.

"Nous prions pour que la victoire soit pacifique, mais qu'elle le soit ou non, le défi aura la réplique".

Eden a déclaré au sujet du pacte germano-soviétique: "Ceux qui ont été frappés par la foudre n'ont pas été les puissances du front de paix, qui ont promis leur aide à la Pologne, mais les amis et les alliés politiques du gouvernement nazi, dont toute la philosophie politique a été ainsi plongée dans la confusion".

L'attitude du Japon et de la Russie

TOKYO — A la suite du pacte de non-agression germano-russe, qui libère le Japon dans l'Asie orientale, l'armée japonaise envoie des forces considérables au Mandchoukouo, par la Corée et le nord de la Chine, pour renforcer les points vulnérables de la frontière.

Des rumeurs veulent que la Russie masse des troupes en Sibérie, quoique l'agence officielle Tass, de Moscou, ait nié l'envoi de 300,000 soldats dans l'Orient, et qu'elle affirme que la Russie, au contraire, fortifie ses frontières occidentales.

La neutralité des E.-U.

WASHINGTON — Advenant une guerre européenne de grande envergure, les Etats-Unis se trouveront avec un code de neutralité bien défini et bien différent de ce qu'il était lors de la déclaration de guerre en 1914.

Car les Etats-Unis seront gouvernés par la loi de neutralité passée il y a quatre ans et que le président Roosevelt a tenté en vain de faire amender lors du dernier congrès.

On prend pour acquis qu'en cas de conflagration européenne, les Etats-Unis invoqueront la loi de neutralité, bien qu'ils ne l'aient pas fait pour la guerre sino-japonaise.

En pareil cas, du moment que le président proclame que la loi est en vigueur, l'embargo est établi sur toute expédition d'armes, de munitions, avions, canons, fusils, etc. En 1914, les Etats-Unis se trouvaient sous la loi internationale qui permettait de vendre aux neutres. M. Roosevelt voulait rétablir cette situation, qui permettrait de vendre aux neutres des armements, et n'importe quoi, à part les armes, aux belligérants.

Le secrétaire Hull aurait voulu modifier la loi de façon à interdire aux navires américains de s'engager dans les zones de combat, mais leur permettre d'aller dans le voisinage. A l'heure actuelle, les Américains ne peuvent pas voyager sur les navires des belligérants, interdiction qui n'existait pas en 1914.

Le sentiment religieux en Russie

MOSCOU — L'organe du parti communiste "Pravda" s'est plaint de ce que l'extirpation du sentiment religieux en Russie soviétique ne marche pas assez rapidement et prend à partie les écoles, les syndicats, les groupements du parti et les journaux parce qu'ils négligent la propagande antireligieuse.

Votre nourriture vous cause-t-elle du malaise?

La faiblesse de l'estomac a souvent de fâcheuses conséquences, car l'organisme reçoit sa nourriture et sa subsistance d'aliments bien digérés.

"Burdock Blood Bitters" est un remède digne de confiance pour les maux d'estomac tels que: dyspepsie, indigestion, acidité, gaz, maux de tête, etc.

Stimuler la sécrétion de la salive et du suc gastrique, ce facteur important pour la digestion, est d'un puissant secours; ils neutralisent l'acidité, fortifient les muqueuses de l'estomac et rétablissent le procédé naturel de la digestion.

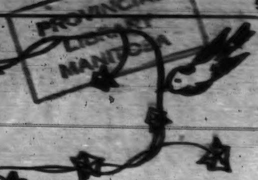
Remettez votre estomac en bon état par l'emploi des B.B.B. et vous jouirez bientôt de repas exempts de troubles digestifs.

The T. Milburn Co. Ltd., Toronto, Ont.

L'armée italienne

ROME — Le gouvernement italien a annoncé la division de l'armée italienne en deux groupes dont le commandement a été confié respectivement au prince-héritier Humbert et au maréchal Rodolfo Graziani. On n'a fourni aucune explication sur cette réorganisation qui a été annoncée à la nation italienne dans un bref communiqué transmis par T.S.F.

Le prince Humbert a été inspecteur de l'infanterie et il fait partie de l'état-major général de l'armée italienne. Le maréchal Graziani fut, après le maréchal Pietro Badoglio, l'officier qui a joué le rôle le plus considérable pendant la campagne d'Ethiopie; c'est d'ailleurs lui qui a succédé au maréchal Badoglio comme vice-roi de l'Ethiopie.



Pour Vous, Mesdames

Directrice, Mère-Grand

Le secret des yeux

Si j'aime à regarder vos beaux yeux d'indulgence
Vos yeux sombres qu'éclaire un feu d'intelligence,
Si parfois j'exagère et, jusqu'à vous gêner,
Je laisse dans vos yeux les miens se promener,
Et si même quand vous baissez le front j'insiste,
Ah! ne m'en veuillez pas, c'est par amour d'artiste.
Entre deux rangs de cils j'ai trouvé la beauté!
Dans l'ombre, comme au ciel, j'ai trouvé la clarté!
Les papillons obscurs en rond volent aux lampes;
Homme, je cherche la lumière auprès des tempes,
Dans les yeux doux, pleins de sourire ou de langueur,
Où peut-être, à la fin, j'aurai brûlé mon coeur!

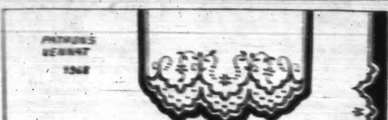
Je ne vois jamais rien dans vos yeux de précis.
Il y flotte du rêve à l'état indécis.
Comme un plongeur, sous l'onde immense qui déferle,
Aventure ses jours pour trouver une perle,
Je cherche, dans vos yeux profonds comme la mer,
Ce qui ferait mon coeur joyeux, ou bien amer.
Votre pensée, intégrale, fidèle,
Exacte, lumineuse où donc se cache-t-elle?
Oh! le rare joyau, mystérieux, hélas!
Se promettant toujours et ne se donnant pas!
Et qui, lorsqu'on l'a cru saisir avec prudence,
Trompe l'attention et trahit l'évidence!

Albert LOZEAU.

Comment allez-vous?

Gardez-vous de répondre: "Pas bien du tout", ... [illegible]

Patron de Broderie de La "Liberté"



No 9507 — PARURE DE LIT

Drap, patron à tracer, 30 sous; perforé, 75 sous; au fer chaud, 30 sous. Étampé sur coton blanc fini toile, deux qualités: 1x2½ verges, $1.25 ou $1.75. Drap complet, 2x2½ verges, $1.90 ou $2.65. Sur toile, 1x2½ verges, $2.25 complet, 2x2½ verges, $6.00. Coton à broder français, 75 sous.

Taie, à tracer, 15 sous; perforée, 35 sous; au fer chaud, 25 sous la paire. Étampée sur coton blanc fini toile, deux qualités, 98 sous et $1.35 la paire. Coton à broder, 30 sous.

[illegible]

COMPRÉHENSION

[illegible]

Le pire erreur

[illegible]

La maigreur

[illegible]

Aviatrices noires

[illegible]

LA COQUETTERIE PERMISE

La pluie embellit le teint

[illegible]

LA ROUTE A DEUX

[illegible]

Le travail manuel

[illegible]

La Mode Pratique



Jolie robe d'écolière

[illegible]

Le Coin des Jeunes

Directrice : Mère-Grand

La sonnette d'alarme

[illegible]

Le Coin des Animaux

[illegible]

POURCEAU

Pourquoi Tom-Pouce fut-il le plus célèbre des nains?

[illegible]

L'ORPHELIN

Légende dahoméenne, racontée par une écolière noire

[illegible]

Simone ROSE

Joyeuse Fête

7 septembre

[illegible]

8 septembre

[illegible]

9 septembre

[illegible]

10 septembre

[illegible]

11 septembre

[illegible]

12 septembre

[illegible]

[illegible]

Fernand VALMONT

Amusons-nous!

[illegible]

LA LETTRE "E"

[illegible]

BAPTEME
ESTETE
MECENE

[illegible]

Pluck et les Insectes

Éditions Rodolphe VINCENT — Par Odette FUMET-VINCENT

[illegible]

Autour de la Ferme

Aide aux cultivateurs pour l'achat d'animaux d'engrais

L'hon. J. G. Gardiner, ministre de l'Agriculture, a autorisé l'extension de l'offre d'aide pour l'achat d'animaux d'engrais, et cette offre fonctionnera entre le 1er septembre et le 31 décembre 1939 sur les mêmes bases qu'en l'automne de 1938. Il y a trois offres différentes: pour l'Est du Canada, les Provinces des Prairies et la Colombie-Britannique respectivement, sur des expéditions par charges de wagon faites dans le délai spécifié; les dispositions nécessaires sont prises pour aider les cultivateurs à choisir eux-mêmes dans l'Ouest du Canada les boeufs et les agneaux d'engrais qu'ils désirent, et en ce qui concerne les Provinces des Prairies, à encourager l'engraissement en hiver des jeunes boeufs et des agneaux dans les districts qui sont bien pourvus de grain et de fourrage.

Cette offre pourvoit au remboursement des frais de voyage, à l'aller seulement, des cultivateurs, ou des agents de cultivateurs qui achètent certaines catégories de bestiaux pour l'engraissement, sous réserve des conditions stipulées. En ce qui concerne les cultivateurs de l'Est du Canada qui viennent des points situés à l'Est du Manitoba, l'offre s'applique aux boeufs d'engrais achetés à la vente de Saskatoon les 5 et 6 octobre; aux boeufs et aux agneaux d'engrais, et aux brebis portières achetés à la vente de Moose Jaw les 10 11, 12 et 13 octobre; aux boeufs et aux agneaux d'engrais, et aux brebis portières, achetés à tout point de campagne sur les prairies; et aux boeufs et aux agneaux (mais non aux brebis portières), achetés aux parcs à bestiaux. Les achats effectués aux parcs à bestiaux doivent être approuvés quant au type et à la qualité par le représentant du Ministère fédéral de l'Agriculture.

Les cultivateurs des Provinces des Prairies peuvent acheter des boeufs d'engrais à la vente de Saskatoon les 5 et 6 octobre; des boeufs d'engrais à la vente de Williams Lake le 19 octobre; des boeufs d'engrais dans les troupeaux des grands herbages dans l'intérieur de la Colombie-Britannique; des boeufs d'engrais, agneaux d'engrais, ou brebis portières à la vente de Moose Jaw les 10, 11, 12 et 13 octobre, et des boeufs ou des agneaux d'engrais aux marchés des Provinces des Prairies. On compte qu'un cultivateur fera ses achats au parc le plus rapproché de sa ferme.

Les acheteurs de la Colombie-Britannique peuvent profiter de cette offre sur les boeufs et les agneaux ou les brebis portières, achetés à la vente de Moose Jaw les 10, 11, 12 et 13 octobre; ou achetés à un point de campagne dans l'Alberta ou la Saskatchewan; sur les boeufs ou les agneaux d'engrais achetés sur les parcs à bestiaux de l'Alberta et de la Saskatchewan; sur les boeufs d'engrais achetés à la vente de Saskatoon les 5 et 6 octobre; sur les boeufs d'engrais achetés à la vente de Williams Lake le 19 octobre, et sur les boeufs d'engrais achetés d'un troupeau des grands herbages dans l'intérieur de la Colombie-Britannique.

On peut se procurer des renseignements sur les animaux mis en vente aux points de campagne ainsi que les détails concernant les conditions de l'offre, en s'adressant aux agents du Ministère fédéral de l'Agriculture aux différents parcs à bestiaux, ou au bureau du service de la production, 409, Public Building, Calgary, Alberta, ou au Directeur du service de la production, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa. Pour tous renseignements sur les agneaux d'engrais et les brebis portières offerts en vente aux points de campagne, s'adresser au Secrétaire de la Saskatchewan Wool Growers' Association, Maple Creek, Sask., ou au Secrétaire de la Southern Alberta Sheep Breeders' Association, 1221, sud, 2e Avenue, Lethbridge, Alberta.

Rétablissement agricole des Prairies

Le programme de rétablissement agricole des Prairies comporte trois initiatives principales: travaux de culture, utilisation de la terre et conservation de l'eau. Les travaux de culture, principalement dirigés par les Fermes expérimentales fédérales, visent à contrôler et à prévenir les tourbillons de poussière ou l'érosion du sol par les vents, et à instituer de bonnes pratiques de culture pour la zone aride. L'utilisation de la terre se rattache à la recolonisation, basée sur l'analyse du sol. Un des développements principaux de l'utilisation de la terre a été l'établissement de pâturages communaux, sur terre sous-marginale. La conservation ou le développement de l'eau comprend les projets d'irrigation, grands et petits, des digues et des fossés pour retenir l'eau de la fonte des neiges sur les fermes afin d'abreuver les bestiaux.

Une zone importante de l'Ouest

La zone à laquelle s'appliquent les dispositions de la Loi du rétablissement agricole des Prairies comprend environ 105 millions d'acres de terre dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta. Il y a dans cette région quelque 47,-000,000 d'acres de terre améliorée, représentant environ 55 pour cent de l'étendue totale de terre améliorée au Canada. Cette zone constitue également le district agricole le plus important du Canada et c'est l'une des premières régions du monde en ce qui concerne la production du blé et des autres céréales.

La consommation du lait sur les fermes canadiennes

Un rapport de la Division de l'économie du Ministère fédéral de l'Agriculture donne la quantité de lait consommée sur les fermes canadiennes—lait entier, lait écrémé et lait de beurre.

D'après ce rapport, la consommation quotidienne moyenne de lait entier par personne dans les 1,823 familles interrogées au Canada est de 1.09 chopine, mais la consommation moyenne présente de grandes différences d'une province à l'autre.

C'est en Saskatchewan que la consommation est la plus élevée (1.46 chopine) et au Nouveau-Brunswick qu'elle est la plus faible (0.90 chopine). Cette consommation de 1.09 chopine pour les fermes du Canada se rapproche assez près de la consommation quotidienne par tête de 1 chopine dans 360 fermes de certaines zones rurales de l'Ontario, du Québec et de l'Alberta, déterminée dans une enquête précédente par la Division de l'économie. Dans la dernière enquête, plus d'un tiers, 35.36 pour cent, du lait consommé sur la ferme était employé pour la cuisine et près des deux tiers était consommé comme boisson.

Ce rapport a été préparé par la Division, à la requête de l'Association internationale des fermes de campagne, pour l'étude de la consommation du lait, de la crème, du beurre et du fromage dans les ménages ruraux au Canada.

Production de fourrure brute

Au cours des 12 mois finissant le 30 juin 1938, la valeur de la production de fourrure brute au Canada a été de $12,527,497 contre $17,-526,365 la saison précédente, et $15,-464,883 pendant la saison de 1935-1936. Ces totaux comprennent la valeur des pelleteries prises par les trappeurs, et de celles vendues par les fermes à fourrure; ces dernières représentent environ 46 pour cent du total.

Québec vient en tête de toutes les provinces du Canada pour ce qui est de la valeur totale de la production de fourrure brute; elle est suivie de près par l'Ontario, tandis que l'Ile du Prince-Edouard vient troisième. Le rapport qui existe entre la valeur de la production de chaque province et celle de la production totale pour le Canada est indiqué par les pourcentages suivants: Québec, 17 pour cent; Ontario, 16; Ile du Prince-Edouard, 14; Territoires du Nord-Ouest, 10; Alberta, 9; Manitoba, 8; Saskatchewan, 7; Colombie-Britannique, 6; Nouvelle-Ecosse, 6; Nouveau-Brunswick, 5; et le Territoire du Yukon, 2.

Salle des enfants dans une clinique de Toronto

A la clinique Duke-Fingard, de Toronto, soutenue par la Société de traitement médical gratuit pour les maladies respiratoires, une nouvelle salle a été consacrée au traitement des enfants. Dès l'annonce de l'ouverture de cette salle, les demandes d'inscription sont venus en si grand nombre qu'on a eu immédiatement des patients pour la remplir et pendant plusieurs mois à venir. On espère avoir bientôt une institution vouée entièrement au traitement des enfants.

La photographie représente la salle des enfants à l'hôpital Duke-Fingard de Toronto. De nombreuses guérisons extraordinaires ont été obtenues par ce traitement à Winnipeg, Toronto et ailleurs, en Europe. Dix des plus éminents médecins d'Angleterre ont écrit des articles sur le sujet dans les grandes revues médicales anglaises.

Le Dr A. G. McPhedran, de l'Université de Toronto et de l'Hôpital Général de Toronto, et le Dr D'Arcy Prendergast, de l'Hôpital Saint-Michel, dirigent tous les deux l'Hôpital Duke-Fingard de Toronto. L'Hôpital Saint-Michel est l'un des plus grands hôpitaux catholiques de l'Est.

Le Dr M. F. Halldorson et le Dr W. J. McIvor sont les directeurs médicaux de l'Hôpital Duke-Fingard de Winnipeg.

Le service des marchés

Mesures législatives de 1939

—Les travaux du Service des marchés ont déjà enregistré de grands progrès. Le but que se proposait le Service depuis son inauguration en 1937 est d'établir un système de coopération, par lequel le cultivateur puisse obtenir un bon rapport pour ses produits et le consommateur les produits qu'il désire. Il a donné une attention spéciale au marché local, tout en étudiant à fond toutes les possibilités de développement du marché d'exportation pour l'avantage du cultivateur canadien. Des mesures législatives utiles ont été développées et, en ce qui concerne le placement des produits agricoles sur le marché, les lois du Parlement promulguées pendant la session de 1939 ainsi que les lois antérieures, forment la base d'une politique agricole canadienne permanente.

La coopération est à la base de toute cette législation. Le Ministère vient en aide à ceux qui sont prêts à s'aider eux-mêmes. La loi de la vente coopérative des produits agricoles de 1939 et la loi de la vente coopérative du blé pourvoient à la garantie des premiers paiements sur les produits de la ferme. Les lois de l'industrie laitière et des animaux de ferme pourvoient à l'organisation de comités consultatifs pour tenir ces industries au courant de ce qui se fait et pour que la coopération avec le gouvernement puisse s'effectuer sans contretemps.

Un feuillet de 18 pages donne des renseignements sur la législation du marché agricole, y compris les deux lois déjà mentionnées, et la loi sur l'organisation du marché du blé de 1939, la loi de 1939 sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, la loi des animaux de ferme et de leurs produits, la loi de 1939 sur l'amélioration du fromage et des fromageries et d'autres mesures destinées à aider le placement des produits agricoles sur le marché. Il y a également des analyses sommaires de la loi amendant l'office canadien du blé et la loi de la vente du grain à terme, qui toutes deux sont appliquées par le Ministre du Commerce et de l'Industrie. On peut obtenir ce feuillet gratuitement en en faisant la demande au Bureau de publicité et d'extension, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

Coin de la ménagère

RECETTES

Les recettes présentées dans ces pages ont été préparées et éprouvées par les spécialistes en économie domestique du Ministère fédéral de l'Agriculture, on peut donc les suivre en toute confiance.

Autres friandises aux pêches

Jamais encore on n'aura vu tant de pêches ni de pêches aussi bonnes que cette année. Les recettes suivantes peuvent aider à les utiliser. Rappelons qu'il est bon de peler les pêches qui doivent être cuites juste avant de s'en servir, car ces fruits noircissent lorsqu'ils sont exposés à l'air.

Tarte aux pêches

2 tasses de farine tamisée
1 tasse de beurre
¾ c. à thé de sel
4-6 c. à soupe d'eau froide.

Tamisez la farine et le sel. Mélangez le beurre en vous servant d'un mélangeur à pâte ou de deux couteaux, jusqu'à ce que les miettes aient la grosseur de fèves. Versez un peu d'eau sur une partie et mélangez à la pâte. Ajoutez de l'eau à la deuxième partie. Lorsque le tout est bien mélangé, roulez en une épaisseur de ⅛ de pouce. Cette méthode prévient l'addition d'un excès d'eau. Tapissez de pâte une assiette de 9 pouces et remplissez de pêches tranchées. Ajoutez ½ tasse de sucre granulé et 2 cuillers à soupe de tapioca rapide. Parsemez de 2 c. à soupe de beurre. Recouvrez la croûte supérieure et faites cuire dans un four très chaud pendant 30 minutes. Réduisez la chaleur et faites cuire encore pendant 10 minutes.

Pêches cuites

Pelez 6 grosses pêches et disposez-les dans une casserole. Vous pouvez aussi, si vous le préférez, couper les pêches en deux et les ennoyauter. Saupoudrez avec ½ tasse d'eau par-dessus. Recouvrez bien et faites cuire ½ heure. Servez chaud ou froid.

Pouding à l'ancienne mode

Pâte
¼ tasse de beurre
⅔ tasse de sucre brun
1 oeuf
⅝ tasse de lait
1 tasse ½ de farine
2 c. ½ à thé de poudre à pâte.

Défaites le beurre en crème. Ajoutez le sucre. Mélangez bien. Puis ajoutez l'oeuf et battez le mélange jusqu'à ce qu'il soit clair. Tamisez la farine avec la poudre à pâte et ajoutez un peu à la fois alternativement avec un peu de lait.

Remplissez de grands moules ou des tasses à demi avec des pêches tranchées. Ajoutez 1 c. à soupe de sucre granulé à chaque moule. Versez la pâte par-dessus jusqu'à ce que les tasses soient remplies aux trois-quarts. Faites cuire à la vapeur ¾ heure. Démoulez et servez.

Shortcake (gâteau sable) au gingembre et aux pêches

¼ tasse de beurre
1 oeuf
⅛ c. à thé de gingembre moulu
1 tasse ¾ de farine
⅔ tasse de lait sur
½ tasse de sucre brun
½ tasse de mélasse
½ c. à thé de soda
⅛ c. à thé de cannelle moulue
1 c. à thé de poudre à pâte.

Défaites le beurre et le sucre en crème, ajoutez l'oeuf et battez bien. Ajoutez la mélasse, puis le lait sur, auquel le soda, le gingembre et la cannelle ont été ajoutés. Mélangez bien, puis ajoutez la farine et la poudre à pâte tamisées ensemble. Faites cuire dans une casserole graissée pendant 30 minutes dans un four à feu lent (325 degrés F.). Fendez tandis que c'est encore chaud et entassez sur le dessus des pêches fraîches, sucrées, tranchées, vous pourrez servir avec de la crème fouettée.

Bleuets canadiens

Aux termes de l'accord canado-américain, le droit de douane sur les bleuets frais, importés du Canada aux Etats-Unis, est de 1 sou la livre. La demande de bleuets frais sur le marché de gros de New-York a été active cette année et les premiers arrivages du Canada venaient de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick. Le marché offert aux bleuets canadiens est bon. Comme la demande est vive et que les récoltes du Massachusetts et du Maine sont faibles, on ne croit pas que les expéditions canadiennes [illegible] sur le marché, et on espère que les prix se maintiendront relativement élevés.

Semences importées

Au cours des 12 mois allant du 1er juillet 1938 au 1er juillet 1939, il s'est importé au Canada 3,658,822 livres de graine de mil (fléole des prés); cette quantité n'est dépassée par aucune autre importation de semence de grande culture. Toute cette graine venait des Etats-Unis. Dans les importations de semences de jardin pendant la même période, les pois viennent en tête avec 757,586 livres; les pays d'origine, par ordre de quantité fournie, sont les suivants: Etats-Unis, Royaume-Uni, Nouvelle-Zélande, Hollande, Chine et Japon.

Docteur en philosophie

Le degré docteur en philosophie, a été décerné à Michael Timonin, de la Division de la Bactériologie et des Recherches laitières, du Service scientifique du Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa, par l'université Rutgers, Nouveau-Brunswick, New Jersey, Etats-Unis.

Le docteur Michael Timonin est né en 1900 à Novouzensk, Russie. Il vint au Canada en 1925 et fit ses études à l'Université du Manitoba, où il reçut le degré de B.S.A. en 1932. En 1934, il reçut son degré de Maître-ès-Sciences. En 1936, il entra comme aide étudiant à la Division de la botanique du Ministère fédéral de l'Agriculture et en 1937 il fut transféré à la Division de la bactériologie. En ces deux dernières années, il a suivi des cours de continuation à l'Université Rutgers.

Le Dr Timonin a fait des recherches sur l'interaction des plantes d'ordre supérieur et des micro-organismes du sol. Il est de plus en plus admis aujourd'hui que les micro-organismes du sol exercent une influence importante sur la végétation des plantes.

Notre français

Olivar Asselin écrivait, il y a cinq ans:

En France, le verbe dépendre, au sens d'être dans une dépendance, appelle la préposition de: "Je dépends de lui", "L'heure de notre arrivée dépendra de l'état de la route". Au Canada, et de plus en plus, on dépend sur quelqu'un ou sur quelque chose, et par exemple, ce pays dépend en grande partie "sur les marchés extérieurs pour la vente d'une partie de ses produits". Evidemment, à moins de savoir l'anglais, le Français n'est pas tenu de comprendre une langue si pittoresque.

La langue canadienne présente dans les formules suivantes un abus non moins grand de la préposition sur: "On m'a nommé sur tel ou tel comité", "Je suis sur telle ou telle commission". Cette manière de parler est aujourd'hui presque universelle dans nos journaux et sur les lèvres de nos orateurs, tant le génie du français s'est affaibli chez nous.

Enfin, nous ne lisons jamais un article, un fait divers, dans un journal, mais sur un journal. Nous ne circulons pas Dans la rue, mais sur la rue.

Bref, il n'y en a plus que pour sur, et cela parce que nous avons l'esprit obsédé de la préposition anglaise "on". De même que la forme passive est la forme propre de l'anglais et que la forme active caractérise foncièrement le français, il suffit d'un petit mot comme sur à la place de dans pour changer en [illegible] un article ou un discours qui autrement serait français.

Et c'est pourquoi le français du Canada, même quand son vocabulaire est plus varié et dénote une culture [illegible] langue parlée par des étrangers qui l'auraient apprise.

Il est d'autres anglicismes dont nous abusons, tel rescinder pour abroger, révoquer, rapporter, etc. Mais s'ils déparent la phrase, le lecteur quelque peu familier avec le latin en devine le sens tout de suite. Au contraire, entre "on" et dans il n'y a aucune parenté, sauf que "on" fut peut-être à l'origine une traduction phonétique de en, doublure de Dans, ce que le lecteur profane n'est pas obligé de savoir.

Qu'un écrivain français se permette au sujet de notre langue la moindre critique, fût-ce la plus bienveillante, tous nos journaux débordent d'aigreur et d'amertume. Qui ne se rappelle avec quelle unanimité fut "ramassé", il y a une quinzaine d'années, le journaliste parisien qui prétendait, chose cependant certaine, n'avoir pu se faire entendre au téléphone. Et pourtant, demandez à nos gentilles téléphonistes canadiennes-françaises le Bureau des Réclamations (ou simplement les Réclamations) au lieu du Trouble ou du Bureau des Plaintes [illegible], les Renseignements au lieu de l'Information, l'Interurbain ou l'Extérieur pour la Longue Distance, et vous m'en direz des nouvelles.

Au fait, si nous n'étions pas des provinciaux si chatouilleux et que le Français n'eût pas maintes fois provoqué notre ire par les observations les plus bénignes, il y a longtemps qu'on aurait porté à la scène parisienne une autre Mademoiselle Beulemans, beaucoup moins pittoresque et infiniment plus grotesque que la première. Il faudra quelque événement de cette sorte pour abaisser notre suffisance et nous faire comprendre que chez nous le français n'a pas survécu, mais s'est conservé.

Rémy de Gourmont a dit que, notre langue, c'étaient des conserves de français. Si le détestable indigénisme que nous pratiquons dans ce domaine doit continuer, le mot de Gourmont sera bientôt parmi les plus justes que ce grand linguiste ait prononcés.

Une Exposition belge du Canada intellectuel

L'Association Belgique-Canada et le Musée du Livre ont réussi à mettre sur pied une importante exposition qui, sous le titre "Le Canada Intellectuel", résume ce que le Canada a produit comme livres et comme revues, de langue française, tout aussi bien dans les domaines littéraire que scientifique, historique et religieux.

IL Y A 25 ANS ET AUJOURD'HUI

Sir Robert Borden rappelle dans ses mémoires les journées fiévreuses d'août 1914.

OTTAWA — Ce qui se passe dans le moment à Ottawa et ailleurs, concernant les préparatifs militaires, rappelle exactement ce qui se faisait il y a un quart de siècle, avant le grand conflit qui devait dégénérer en guerre mondiale. Le Canada, quelque temps avant la déclaration de guerre, avait pris des mesures pour assurer la sécurité de son peuple. Sir Robert Borden, alors premier ministre du Canada, rappelle dans ses mémoires publiées l'année dernière ce qui s'est passé en 1914.

On y lit qu'au cours d'un voyage en Europe, en 1912, sir Robert fut convaincu, d'après certains signes, qu'une guerre était inévitable. A son retour au pays, il étudia le projet de créer un comité de défense dans le genre du comité impérial de défense dont il avait examiné l'administration à Londres. Les sous-ministres, chefs des services militaires, du service naval et autres hauts fonctionnaires se sont mis à l'oeuvre et ont préparé des plans, en cas d'urgence nationale. Tout l'organisme fut mis en mouvement pendant l'été de 1914.

Sir Robert Borden rappelle que la censure fut établie, le contrôle maritime fut décrété et une foule d'autres choses qui représentaient pour le gouvernement des responsabilités dépassant même ses pouvoirs légaux. Toutes ces mesures cependant furent rendues valides par le Parlement, à la session spéciale de 1914.

Cette législation porte le nom de "Loi de mesures de guerre (1914)", laquelle est encore en vigueur et sera d'une grande utilité dans la situation actuelle.

Des mesures de précaution

Sir Robert Borden rappelle également dans ses mémoires les [illegible] les côtes du Canada, et comme mesures de précaution, des canons provenant de Québec furent installés pour la défense de Vancouver, Glace-Bay, Canso, Sydney, N.-E., et Saint-Jean, N.-B.

Le Canada acheta, en 1914, deux sous-marins à Seattle, et le gouvernement réussit à les faire sortir du port américain avant que les Etats-Unis donnent instruction de les détenir. Ils réussirent aussi à esquiver des navires des Etats-Unis et à arriver à bon port. Le 4 août 1914, le conseil des ministres siégea deux fois, et à 8 h. 15 du soir, un télégramme fut reçu annonçant que la guerre était déclarée.

Sir Robert Borden fit aussitôt adopter un arrêté ministériel convoquant le Parlement pour le 18 août. Le duc de Connaught était alors gouverneur général du Canada; son personnel était en khaki pour l'ouverture de la session.

Sir Robert cite aussi le discours de sir Wilfrid Laurier, alors chef de l'opposition, dans lequel le chef du parti libéral déclarait que la Grande-Bretagne entrait en guerre pour sauver l'humanité.

Sir Robert Borden lui-même déclare que le Canada participait à cette guerre pour maintenir les principes de liberté et empêcher des forces de changer le monde en un vaste camp armé.

"La France est protégée par un bouclier de matériel et d'hommes"

Après une randonnée de douze heures qui le conduisit de Colmar aux confins de la ligne Maginot, M. Winston Churchill, ancien lord de l'Amirauté, accompagné du brigadier général Spears et du général George, a gagné Belfort.

L'ancien lord de l'Amirauté voulut bien confier quelques impressions à ceux qui le questionnaient.

"Ma première impression, la plus forte, est que la France est protégée par un bouclier de matériel et, surtout, j'y insiste, par un bouclier d'hommes qui doit vous assurer, dans cette région, une sécurité absolue et vous défendre contre les horreurs de l'invasion.

Comme ancien officier de l'armée anglaise, j'ai été particulièrement frappé par la mine alerte et intelligente des troupes: chaque soldat, chaque gradé, peut expliquer immédiatement son rôle avec précision.

J'ai apprécié l'heureuse camaraderie qui unissait hommes et gradés, dans leur notion du devoir. Cela, plus encore que les canons et le béton, me donne la plus absolue confiance dans le maintien de la sécurité française".

Feuilleton de "La Liberté"

Le Corsage Vert Pomme ou Les Trois Châteaux

par Germaine Acremant

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres, de France.

NUMÉRO 12

(Suite)

Bertile ne peut s'empêcher de sourire. Son père a toujours été original, mais cette fois ne pousse-t-il pas trop loin ses paradoxes?

—Tu reconnaîtras cependant, mon petit papa, que chaque fois qu'un homme se marie, il faut bien qu'une femme en fasse autant.

—Sans doute, mais ces femmes-là sont des ignorantes. Laisse-les tourner mal. Suis mon conseil. Ne les imite pas.

Le comte du Blanc-Buisson se tait. Ces longues recommandations l'ont épuisé. Croisant sur sa mince poitrine ses doigts osseux, il s'assoupit. Mais son sommeil n'est point calme. Il balbutie des mots incohérents. Il commence à battre l'air avec ses grands bras.

Lorsque vient le docteur Charmaux, toujours empressé, toujours dévoué, Bertile lui explique que son père s'est sans doute fatigué.

—Quand il se réveillera, vous lui ferez prendre ceci.

—Qu'est-ce que c'est?

—Un calmant!

Mais, une heure plus tard, le médecin parti, lorsque sa fille lui présente la potion, le comte du Blanc-Buisson [illegible] explique que cela lui permettra de se reposer.

—Je ne veux pas de repos, proclame-t-il.

—Pourtant il est dix heures du soir, tu dormiras.

—Je ne veux pas dormir.

Ayant la tête de côté sur l'oreiller, il surveille les allées et venues de la bonne, qui, pour la nuit, met un peu d'ordre dans la chambre. Elle réunit sur une même table tous les médicaments. Elle ramasse des papiers sur une chaise. Quand elle a terminé, elle annonce:

—Si on n'a plus besoin de moi, je vais me coucher.

—C'est ça, bonsoir! lui dit son maître.

Elle sort. On entend ses pas dans le couloir. Quand le silence est absolu, le comte du Blanc-Buisson dit à sa fille:

—Approche... Tiens!

Il lui donne un trousseau de clés et lui explique que le fond de sa garde-robe et de son alcôve est rempli d'armoires secrètes. Il faut soulever les plinthes pour trouver les serrures.

—Penche-toi... Regarde... Et ouvre.

Bertile n'avait jamais soupçonné l'existence de ces cachettes dans les boiseries. Elle comprend pourquoi son père passait des journées entières dans sa chambre. Il y vivait au milieu de sa fortune.

Telle armoire contenait ses baux soigneusement classés dans des cartons bruns. Telle autre ses titres au porteur. Telle autre encore ses valeurs étrangères. Une immense boîte était pleine de cylindres de cuivre, recouverts de cuir rouge, contenant de l'or: des louis, des livres, des dollars.

—Tu vois que cela est bien classé. Tu t'y reconnaîtras facilement.

—Oui, papa.

Pendant toute la nuit, avec une exaltation nerveuse, le comte du Blanc-Buisson apprit ainsi à sa fille le maniement de ses dossiers, de son répertoire, de sa comptabilité. Il lui indiquait les baux qu'elle pourrait augmenter. Il la renseignait sur les locataires:

—Ceux dont le nom est précédé d'une croix rouge sont les mauvais payeurs.

Il lui enseignait ce que l'expérience lui avait appris:

—Gère tes affaires toi-même. Ne t'adresse ni aux avoués, ni aux notaires, sauf quand il te sera impossible de faire autrement.

Bertile écoutait attentivement, mais ces détails la gênaient, car elle ne pouvait pas admettre que son père disparût. Certes elle savait à présent l'importance de l'argent, mais elle était assez jeune pour réserver encore aux sentiments le rôle prépondérant. Elle aimait embrasser son papa.

—Oui, oui, tu m'embrasses, c'est très gentil! prononçait-il avec impatience. Plus tard, quand ta situation sera bien établie, tu penseras à moi de temps en temps. Pour l'instant ne pense qu'à l'argent. Crois-moi. C'est le principal!

A trois heures du matin, M. du Blanc-Buisson posait à sa fille des questions pour savoir si elle avait bien tout compris. Comme les réponses étaient satisfaisantes, il se déclarait content:

—On voit que tu as de qui tenir!

Les premières lueurs du jour apparaissaient comme des traînées roses sur l'horizon lorsqu'il lui avait dit:

—Ferme les armoires, remets les clés à leur place et va te coucher.

Bertile s'était installée dans la chambre voisine. Elle laissait la porte ouverte pour accourir au moindre appel. Mais elle était sans inquiétude. Comment son père pouvait-il prétendre qu'il allait mourir alors qu'il gardait assez de forces pour lui donner tant d'explications?

Quelques heures plus tard, quand elle se leva, la jeune fille, sur la pointe des pieds, vint voir comment son malade avait dormi. Elle s'approchait pour l'embrasser comme à l'ordinaire. Il était à peine plus pâle. Il était mort.

Son visage reposé montrait qu'il était mort sans appréhension parce qu'il avait eu le temps d'initier sa fille à la gestion de sa fortune.

Bertile avait poussé un grand cri.

Elle était évanouie sur le tapis lorsque vinrent la bonne et les trois cyclistes, qui étaient à la cuisine, attendant les ordres.

Quand on l'eut ranimée, ses premières paroles furent:

—Me voilà toute seule au monde! Mon Dieu! ayez pitié de moi.

Devant le corps de son père, elle se met à prier.

Ludovic Baloust part aussitôt pour prévenir le docteur Charmaux. Lorsque Bertile a terminé sa prière, Charles Plat et Ernest Bérais cherchent quelles consolations ils peuvent lui offrir. Le premier ne sait que dire:

—Pauvre petite demoiselle!

Le second plus familier est aussi plus pratique:

—Vous dites que vous êtes toute seule au monde?

—Oui.

—Une belle fille comme vous, ça n'a donc pas d'amoureux?

Bertile hausse les épaules. Qu'est-ce que c'est qu'un amoureux? C'est quelqu'un qui vous aime. Elle songe aussitôt à Marc. Mais, s'il est tout pour elle, qu'est-elle pour lui? A peine un souvenir très vague!

Elle répond tristement:

—Non. Je n'ai pas d'amoureux.

—En êtes-vous certaine?

—Oui. Pourquoi cette question?

—Parce que, quelquefois, on en a un sans s'en douter!

Bertile contredira d'autant moins Ernest Bérais qu'elle aime Marc de Nérigny sans que celui-ci ne s'en doute. Elle ne répond pas. Le cycliste de conclure:

—C'est dommage! Pour vous l'épreuve serait moins rude. Vous ne seriez plus seule au monde.

Dans la chambre où elle s'est retirée, la pauvre petite se demande si elle ne devrait pas aller trouver Marc. Elle lui dirait avec toute sa ferveur: "Ecoutez, je vous aime comme personne ne vous aimera jamais au monde. Je suis malheureuse et je suis riche. Epousez-moi".

Mais elle revient au chevet de son père. Elle profite de ce qu'il y est seule pour vérifier si les clés des armoires sont bien dans leur cachette. Le comte du Blanc-Buisson continuerait d'être content de sa fille.

Le docteur Charmaux arrive. Il est très ému:

—Hélas! soupire-t-il. Il n'y avait rien à faire.

S'approchant de Bertile, il lui prend affectueusement les mains. Elle le regarde en pleurant.

—Ma pauvre amie, je souffre parce que vous souffrez, lui dit-il. Si je peux vous être utile en quoi que ce soit, disposez de moi totalement.

Elle balbutie des remerciements. L'émotion la bouleverse.

CHAPITRE XIX

Mr. et Mrs. Mandley sont heureux de vous faire part des fiançailles de leur fille Norah avec le comte Marc de Nérigny.

New-York, 2 juillet 19..

◆ ◆ ◆

Norah Mandley est une jeune Américaine, dont les parents possèdent une fortune inestimable. Marc de Nérigny, que passionnent les matches de tennis, a fait sa connaissance à Biarritz. Aussitôt il l'a aimée, car elle est charmante. Il s'agit donc d'un mariage d'amour.

Mais il est évident que le marquis et la marquise de Nérigny n'auraient point donné leur consentement si la jeune fille avait été pauvre.

◆ ◆ ◆

Lorsque la nouvelle parvient au château de Cousseau, Reine et sa mère sont dans ce qui servit de leur jardin à la française. Chaque année leurs parterres s'appauvrissent. Elles bêchent la terre où étouffent leurs dernières fleurs.

◆ ◆ ◆

Au moment où la petite carte est déposée par le facteur au château du Blanc-Buisson, Bertile assiste à la mise en bière de son père, dont le corps maigre paraît d'autant plus long qu'il était usé par les privations.

◆ ◆ ◆

Tous les habitants du village du Blanc-Buisson assistent à l'enterrement. L'église, qui est petite, n'est pourtant pas remplie.

Sur un rang se tiennent Ernest Bérais, Ludovic Baloust et Charles Plat. Leur visage semble moins cuivré qu'à l'ordinaire. Ils entendent toute la messe. Ils ne songent pas à aller au cabaret aujourd'hui. Leur peine est sincère.

Le marquis, la marquise de Nérigny et leurs enfants sont présents.

Sous ses voiles de deuil, Bertile pleure.

◆ ◆ ◆

Reine de Cousseau, demeurée chez elle, pleure aussi, mais ce n'est pas pour la même raison.

Froide et impénétrable, elle ne souffre pas d'un chagrin d'amour, puisqu'elle n'a jamais aimé Marc de Nérigny, mais d'un chagrin d'amour-propre.

Elle est persuadée que le jeune homme fait un mariage d'argent. Elle le méprise.

Elle acceptait toutes les privations, elle reprisait son linge, elle cultivait ses plantes, elle menait une vie misérable, parce qu'elle ne s'inquiétait pas de l'avenir. Son nom: "Cousseau", lui donnait toutes les hardiesses et toutes les espérances, étant pour elle comme le son pur que rend une cloche de belle fonte. Pour la première fois aujourd'hui elle apprenait par un fait que la cloche était fêlée.

◆ ◆ ◆

—Reine, il faudrait que nous montions au grenier!

Un orage brusque a éclaté. Le vent soufflant en bourrasque fait claquer les volets, effeuille les dernières roses et secoue les feuillages comme des éventails géants.

En quelques minutes, la pluie a transformé en cloaque la cour d'honneur. Le toit est tellement mal entretenu que l'eau, pénétrant par ces trous, circule en torrent à travers le grenier. En disposant des baquets, il convient de protéger le plancher qui n'a que trop de tendances à pourrir.

Un jour les baquets ne suffiront plus. L'inondation sera complète et les étages submergés. Mme de Cousseau a demandé à un architecte de lui établir un devis de réparations. Le chiffre de l'évaluation l'a effrayée. La totalité des revenus de sa fortune aurait été loin d'y suffire.

Pendant que les récipients se remplissent et qu'une sorte de mitrailleuse crépite sur les ardoises au-dessus de sa tête, Reine se penche dans l'ouverture d'un oeil-de-boeuf. Quelle mélancolie! Dans l'orangerie, pas un carreau ne subsiste. Les montants en fer sont rouges de rouille. Dans le parc, de grands vides, nus comme les dalles dans un cimetière, marquent l'emplacement des plus beaux arbres, abattus pour le chauffage ou pour la vente.

—Les baquets débordent. Remplissons les brocs, commande Mme de Cousseau.

Si ces brocs pouvaient être vidés d'en haut, la besogne serait relativement facile. Mais il faut les descendre au rez-de-chaussée et remonter pour redescendre encore. Travail exténuant!

Ni les baquets, ni les brocs ne sont suffisants. Loin de se calmer, la pluie augmente:

—Reine, monte une casserole. Nous devons tout faire pour sauver le plancher.

Avoir rêvé d'être marquise de Nérigny avec des domestiques en livrée et être obligée de vider soi-même à l'aide d'une casserole l'eau du toit recueillie dans des baquets, quelle amère ironie!

Rageusement, l'orgueilleuse jeune fille s'exclame:

—La vie me dégoûte!

Il faut que sa rancoeur soit bien profonde pour que, devant sa mère, elle ose employer une expression aussi triviale, par conséquent aussi peu aristocratique.

—C'est toi, Reine, qui parles ainsi!

—Ne voyez-vous pas, maman, que ma casserole est trouée? Je la remplis dans le baquet. Elle arrive à moitié vide sur le broc.

—Comme tu es nerveuse!

—Vous avouerez qu'il y a de quoi.

—C'est à cause du mariage de Marc de Nérigny! Mais il y a d'autre châtelains dans les environs. Ne t'ennuie pas, voyons. Tu te marieras aussi, comme tout le monde.

—Je ne suis pas comme tout le monde, malheureusement.

Mme de Cousseau ne comprend pas la détresse de sa fille. Certes elle espérait en ce jeune homme, qui avait été si aimable au dernier dîner. Mais son espoir était celui d'une femme de son âge, c'est-à-dire calme, réfléchi, nullement exclusif. Reine au contraire, avec ses vingt ans, s'était jetée dans un véritable emballement. Elle en subissait le contre-coup.

—Je resterai vieille fille, maman, parce que je n'ai pas d'argent.

Telle est sa conclusion impitoyable.

Levant les bras au ciel en signe de découragement, sa mère ne sait que dire.

—Pourtant il faut tout essayer. Si vous me le permettez, maman, je prendrai demain la victoria et j'irai rendre visite à Mme Barafe.

Mme de Cousseau approuve cette idée:

—Tu as raison. Il y a longtemps que nous ne l'avons pas vue. Je t'accompagnerai.

Reine aurait préféré se rendre seule chez cette vieille dame à qui elle aurait pu parler plus librement.

Mme Barafe habite une très jolie propriété à Berget. Elle est venue l'occuper lorsque son mari, ancien gouverneur des colonies, a pris sa retraite. Veuve à présent, très riche, intelligente, fort avertie des questions les plus modernes, elle reçoit beaucoup. Comme elle est de celles qui attirent les confidences et la sympathie, ses amis lui sont très attachés. On [illegible] autant de confiance dans son jugement que dans ses influences.

Le lendemain, le ciel était redevenu bleu. Puisse le soleil sécher le plancher du grenier! Malheureusement le gros boulonnais boitait, un de ses fers ayant besoin d'être ajusté. On offrait à Reine de le conduire à la forge, mais celle-ci était éloignée. La jeune fille était pressée.

—Tant pis! Le cheval boitera. Nous irons doucement. Mais partons tout de même.

L'équipage, déjà suranné, parut ce jour-là tout à fait grotesque. Etrange symbole! N'était-ce pas toute la destinée des Cousseau, qui commençait à boiter?

Chez Mme Barafe, après les compliments d'usage: "Bonjour, chère madame... Comme il y a longtemps que nous ne vous avons vue... Vous avez une mine superbe... Votre parc est ravissant en cette saison..." et après quelques minutes d'entretien banal: "Irez-vous dans le Midi cet hiver?... Serez-vous encore ici pour les chasses?..." Reine, malgré la présence de sa mère, donne hardiment à la conversation la direction souhaitée:

—N'avez-vous pas l'impression, chère madame, que notre siècle est de plus en plus celui de l'argent? Personnellement j'en éprouve une honte infinie.

—Comme vous êtes jeune, mon enfant, lui répond la vieille dame avec une indulgence souriante. Si vous aviez mon âge, vous sauriez que la puissance de l'argent n'est pas particulière à notre époque. Elle a sévi dans tous les temps.

—Oui, mais, dans les autres siècles, les résultats étaient moins navrants, car la fortune se trouvait vraiment dans les mains de ceux qui devaient l'avoir.

Mme Barafe est amusée par cette théorie imprévue. Mais elle préfère ne pas discuter sur ce sujet. Elle triompherait trop facilement.

—Ma petite, demande-t-elle avec beaucoup de douceur, permettez-moi de vous poser une question?

—Volontiers!

—Qu'y a-t-il, dans la société actuelle, qui vous déplaise?

—Je suis pauvre, madame!

Pour que Reine de Cousseau ose parler avec cette franchise, il faut vraiment que son désarroi soit complet, presque douloureux. Sa mère en rougit violemment. Peut-être s'imagine-t-elle que son attelage et ses robes fabriquées à la maison suffisent pour sauver les apparences?

Comme toutes les vieilles personnes, Mme Barafe n'hésite pas à être indiscrète:

—Quel âge avez-vous, ma petite Reine?

—Vingt ans, madame. Et parce que je suis pauvre, je ne pourrai pas me marier.

—En voilà une idée! Les prétendants éventuels ne manquent pas autour de nous. Seulement il faut connaître leur caractère et leurs goûts. Tout évolue. Les jeunes gens ne font pas exception à la règle commune. Tenez! Je connaissais une jeune fille dans votre genre, aussi charmante, mais aussi dépourvue de dot. Elle a résolu de vaincre coûte que coûte. Elle était bachelière, elle alla s'inscrire à la Faculté de Médecine. Elle passa brillamment ses premiers examens. Elle aurait aisément conquis son diplôme final. Cela ne lui fut pas nécessaire. Un jeune chirurgien, qui avait apprécié son courage et son intelligence, a demandé sa main. Ils se sont épousés. Elle est aujourd'hui maman de deux enfants délicieux. Elle est riche. Elle est heureuse. Si elle n'avait pas agi ainsi, elle s'étiolerait actuellement dans le célibat. Concluez...

Il y a des fleurs aquatiques qui referment leurs pétales dès qu'on les retire de leur milieu natal. Reine suit leur exemple. Elle a la sensation d'être incomprise, Mme Barafe n'appartenant pas à la noblesse.

Assez froidement et très distante, elle répond:

—Oui, mais cette jeune fille ne me ressemblait pas!

La vieille dame a parfaitement saisi ce qui gêne Mlle de Cousseau.

—Croyez-vous, insinue-t-elle doucement, que, dans le fond de leur coeur, toutes les jeunes filles ne se ressemblent pas? Qu'elles soient titrées ou roturières, miséreuses ou fortunées, elles sont toutes soumises au même désir égalitaire: celui de se marier. Alors?

—Sans doute! Mais encore faut-il, précise timidement Mlle de Cousseau, que la naissance de l'homme soit en rapport avec la naissance de la femme?

De ses yeux perspicaces, Mme Barafe fixe ceux de la jeune fille pour la forcer à se révéler tout entière:

—La naissance? L'éducation, voulez-vous dire?

—Je vous demande pardon, madame. J'ai bien dit: la naissance.

—J'avais cru mal entendre, car ce mot n'existe plus. Depuis quelque temps déjà on l'a remplacé par cet autre: éducation.

Baissant la tête, Reine comprend que c'est à elle maintenant de parler, si elle veut obtenir d'autres renseignements. Mme Barafe est trop fine pour risquer de la vexer en s'aventurant davantage. Elle ne répondra que si Mlle de Cousseau, par ses interrogations, lui donne à l'avance son assentiment.

—Selon vous, chère madame, la bourgeoisie pourrait donc rejoindre la noblesse?

—Bourgeoisie! Noblesse! On s'imaginerait aux Etats généraux de 1789. Vieilles choses, vieux mots! Vous ne vous êtes jamais demandé ce qui faisait la valeur de la noblesse dans le temps où sa prépondérance s'exerçait? C'était son activité. Pourquoi brusquement permettrait-on à ses représentants d'être oisifs? La noblesse, qui ne compte que sur son passé pour vivre, est condamnée à mort. Tandis que celle qui a le courage de lutter, de travailler, de se dévouer, sans s'appuyer sur des préjugés vétustes, survivra et même accroîtra, au milieu des respects unanimes, son patrimoine matériel et moral. Comprenez-vous, mon enfant?

—Oui, madame, s'écrie Reine, on m'a déjà dit ces choses. Mais expliquez-moi davantage...

—Les déductions s'imposent. Les hommes de l'aristocratie, s'ils veulent garder leur rang, doivent prendre un métier comme les autres. Leur cause est celle de l'importance et de la dignité. Ils la serviront d'une façon beaucoup plus profitable en allant dans un bureau qu'en demeurant dans un donjon que les hivers rongent parce qu'ils n'ont pas de quoi le faire réparer. D'ailleurs c'est ce qui se passe dans la réalité pour le plus grand nombre des jeunes nobles. Combien y en a-t-il qui, dans les colonies, soit comme explorateurs, soit comme colons, se conduisent magnifiquement? Combien y en a-t-il dans les laboratoires, qui deviennent de grands savants? Combien y en a-t-il qui réussissent dans l'industrie? Certains d'entre eux, parce que leur compétence est moins caractérisée, sont obligés d'être plus modestes. J'en connais, dont le château était hypothéqué et dont les dettes criaient si fort qu'elles finissaient par faire scandale. Ils ont été forcés d'exercer un métier un peu spécial. Ils s'en sont tirés en inventant une image. Ils ont annoncé qu'ils créaient un "établissement d'engrais humain". D'aucuns les ont critiqués. Quelle erreur! La preuve, c'est que ces braves commerçants ont aujourd'hui libéré leur château, marié leurs enfants et sauvé la réputation de leur blason...

—Soit! J'admets que les hommes aient le devoir de travailler. Mais les femmes?

—Transposez pour elles la question dans le domaine du mariage. Il y a deux sortes de noblesse: celle de la naissance et celle du coeur. Si une jeune fille noble est assez privilégiée pour découvrir ces deux noblesses dans un prétendant, qu'elle le saisisse l'occasion avec une joie ardente! Mais si celui qui se présente n'a que la noblesse du coeur, qu'elle ne se montre surtout pas trop difficile et qu'elle accepte avec empressement, car, pour le bonheur, cette noblesse-là est la seule qui compte...

Pour le retour le gros boulonnais ne boitait plus. Pendant la visite, son cocher avait eu le temps de le mener chez le maréchal ferrant.

L'air était plus léger. Mme de Cousseau observait sa fille, qui demeurait silencieuse, se remémorant sans doute les arguments entendus. Elle lui dit:

—Mme Barafe a des idées insensées. Vraiment on se demande où elle peut aller les chercher.

Reine ne répond pas.

C'est la fin de l'après-midi. Le soleil a disparu derrière l'horizon. Des vapeurs donnent l'impression de sortir de terre pour envelopper les buissons, les arbres, les villages eux-mêmes.

Mlle de Cousseau a enfin la franchise de s'avouer qu'elle aime Hugues Charmaux. Elle l'a aimé dès leur première rencontre. Elle l'aime au point de se sentir malheureuse parce qu'elle ne l'a pas revu depuis le dîner au château de Nérigny.

Elle ne doute pas qu'un jour il viendra s'incliner devant elle. En tremblant, car il craindra d'être repoussé par celle qui fut toujours pour lui si méprisante, il lui dira son amour. Humblement il sollicitera d'elle un espoir. Abandonnant tous ses préjugés, abdiquant tout orgueil, elle s'abattra sur son épaule dans un élan de joie.

Telle est la vision de Reine de Cousseau après sa visite à Mme Barafe, dans la mélancolie très douce d'une belle soirée.

CHAPITRE XX

Ce sont de lamentables journées que celles vécues par une jeune fille de dix-huit ans, seule, dans le château sévère et vaste où vient de mourir son père.

Il y a bien la vieille servante, mais les humbles ont une prédilection particulière pour le drame. Celle-ci, quand elle veut plaindre Bertile, ne sait que l'affliger davantage tant elle reprend les détails les plus pénibles de son chagrin.

Le comte du Blanc-Buisson était pourtant un égoïste. A cause de son avarice, il a privé son unique enfant de toutes les joies qui auraient dû normalement être les siennes. La jeune fille, qui ne soupçonne pas qu'elle aurait pu être aimée mieux, pleure son cher papa, de toute son âme qui est fraîche et affectueuse.

Cependant quelquefois il lui arrive de constater que si sa peine est aussi lourde, c'est parce qu'elle est double.

Marc va se marier.

Elle ne cherche pas pour quelle raison celui qu'elle aimait et qu'elle aime encore va épouser une Américaine. Elle ne lui prête aucun mauvais sentiment. Elle ne l'accuse d'aucun calcul secret. Elle lui garde son estime entière. Mais elle le pleure, car, en le perdant, c'est toute sa joie qui disparaît. Dorénavant elle n'aura plus qu'un souci: le chasser de sa pensée. Puisqu'il appartient à une autre, c'est un bien qui lui échappe, c'est un charme rompu, c'est un deuil à porter.

Comme un leit motiv, lui revient la phrase qu'elle a dite à ses amis, les cyclistes:

—Je suis seule au monde.

Est-ce qu'à l'enterrement elle n'était point comme une jeune fille abandonnée? Aucune famille ne l'entourait. Même son oncle et sa tante n'avaient pas répondu à la lettre qu'elle leur avait adressée.

Seuls, les locataires de son père, malgré que celui-ci les tarabustât toujours, lui avaient montré de l'affection, notamment Ernest Bérais, Ludovic Baloust, Charles Plat. Et aussi Elise et Christine! Et le docteur Charmaux!

Après la cérémonie, conformément à la coutume, elle avait réuni les uns et les autres dans un grand repas. En général les dîners d'enterrement finissent plus gaiement qu'ils ne commencent. Celui-là fut triste jusqu'au bout.

Au moment de se séparer, Hugues lui avait demandé:

—Puis-je vous aider?

En lui serrant les mains, elle avait répondu:

—Ne me délaissez pas.

Il n'avait point oublié son appel. Malgré ses occupations de plus en plus nombreuses, il venait de temps en temps au château.

A l'encontre de la vieille servante, qui entretenait sa douleur sous le prétexte de la consoler, il trouvait des mots qui la réconfortaient. Doucement, avec une délicatesse rare, il ravivait dans son coeur les étincelles assoupies de l'espoir et de l'optimisme.

Elle lui disait:

—Comme tout est triste!

Il lui répondait:

—Comme tout sera gai demain!

Elle avait beau réfléchir. Elle ne voyait pas de quel côté l'avenir serait pour elle plus rose. Hugues parlait avec tant de certitude que peu à peu elle reprenait confiance.

Un matin, deux locataires vinrent payer leurs fermages. Ils se présentaient au jour même qu'avait fixé le comte du Blanc-Buisson. L'obéissance qu'ils avaient envers le père, ils la continuaient envers la fille. Il s'agissait de loyers importants. Bertile se surprit elle-même par la façon toute naturelle dont elle reçut l'argent et signa la quittance.

Elle s'aperçut à ce moment que la direction de ses affaires allait lui constituer une occupation.

Elle commença de passer chaque jour plusieurs heures dans la chambre de son père devant les armoires secrètes. Loin de s'y ennuyer, elle éprouvait là un sentiment curieux, fait de la fierté d'être riche, de la satisfaction d'être seule à le connaître, et de la volupté de sentir tant d'or auprès de soi.

Le comte du Blanc-Buisson lui avait recommandé de ne recourir au notaire que dans les cas très graves. Elle n'ignorait pas qu'elle allait devoir payer des droits de succession. Quelle déclaration lui fallait-il faire?

Elle redoutait que le bilan de sa fortune fût difficile à établir. Les comptes étaient si nets et si clairs sur les registres qu'elle y parvint avec une aisance dont elle fut étonnée.

Même après les confidences de son père: "Nous sommes très riches!" jamais elle n'aurait osé espérer une fortune semblable. Deux fois, trois fois, elle reprit les calculs, vérifiant chaque addition, pour être certaine de ne pas se tromper. Elle sortait de la chambre les joues pâles, les yeux cernés. Une autre aurait crié sa joie. Mais elle tenait de ses parents le goût de la méfiance. Au contraire elle se grisait d'avoir un tel secret. Même au docteur Charmaux elle ne dit rien de ses découvertes.

Celui-ci cependant s'inquiétait:

—Que faites-vous durant la journée?

—Je mets de l'ordre dans le château.

Elle répondait cela d'un ton si sérieux qu'il souriait, en comparant ce qu'elle était devenue en quelques semaines avec l'enfant sauvage qu'elle était.

—N'exagérez pas. Vous paraissez fatiguée.

—Je me reposerai quand j'aurai terminé.

Un jour elle le questionna:

—Connaissez-vous Me Véraut? Est-ce un notaire en qui l'on peut avoir confiance?

—Je ne le connais pas personnellement. Mais j'ai les moyens d'obtenir sur lui des renseignements absolument sûrs. Je vais les demander. Je vous les communiquerai.

—Merci! Je compte sur vous.

—Chère petite amie, savez-vous que j'admire votre gravité précoce?

—Allons, soyez gentil. Ne vous moquez pas de moi...

Une autre occupation que découvrit Bertile lui fut inspirée par son désir d'être mieux habillée. Pour les obsèques, une couturière du village lui avait combiné une robe de deuil en se servant d'un ancien châle de cachemire. C'était une toilette lourde et chaude, complètement hors de saison. Puisqu'elle avait de l'argent, pourquoi ne se commanderait-elle pas une robe plus élégante et plus confortable?

Elle pensait écrire au **Journal des Demoiselles** pour lui demander l'envoi de ses derniers modèles. Mais, ayant un doute sur l'existence actuelle de ce journal ancien, elle s'adressa encore au docteur Charmaux:

—Peut-être connaissez-vous un journal meilleur?

—Evidemment! Il y en a plusieurs, dont je vous donnerai les titres si vous les désirez. Mais croyez-moi. La couturière que vous avez ici ne réussira jamais, même avec des gravures parfaites, à vous confectionner quelque chose de gentil. Ce sera toujours grossier, maladroit. Il existe à Paris des maisons qui vous habilleront d'une façon charmante rien qu'en vous demandant par lettre vos mesures. Adressez-vous à elles.

—Oui, mais comment les connaître, ces maisons?

—Je vais écrire à ma soeur en la priant de vous faire envoyer des catalogues. D'un seul coup vous aurez les adresses et les modèles.

Des catalogues de Paris! Bertile est éblouie.

—Si vous n'étiez pas un homme, dit-elle naïvement à Hugues, je vous sauterais au cou!

—Quel dommage que je ne puisse pas recommencer ma vie! Je changerais de sexe.

Comme il rit, elle a peur d'avoir dit une bêtise. Elle s'en excuse. Mais il la console:

—Au contraire! Vous êtes délicieuse quand vous dites ainsi tout ce qui vous passe dans l'esprit! C'est si rare une jeune fille spontanée!

Surtout il se réjouit de constater qu'elle devient moins triste. Elle organise son existence. C'est donc qu'elle ne désespère plus de l'avenir...

Comme il lui a fourni d'excellents renseignements sur Me Véraut, Bertile a décidé d'aller voir cet officier ministériel. Pour discuter avec lui sciemment, elle a lu dans le code civil le chapitre des successions.

Quand le notaire voit entrer dans son bureau cette jeune fille, dont la minceur flotte au milieu d'un sac de cachemire, il est un peu surpris, mais il comprend dès qu'il entend le nom que lui annonce son premier clerc:

(A suivre)

